

**DECLINAISON EN ILE-DE-FRANCE
DU PLAN NATIONAL D'ACTION
BALBUZARD PECHEUR**

**RAPPORT FINAL
2010**



**JUILLET 2011
LPO MISSION RAPACES**



DECLINAISON ILE-DE-FRANCE DU PLAN NATIONAL D'ACTION BALBUZARD PECHEUR BILAN 2010



Rédaction
Laurent LAVAREC
LPO Mission Rapaces

Juillet 2011



SOMMAIRE

1. <u>Origine et présentation du programme régional Balbuzard pêcheur</u>	1
1.1. Contexte	1
1.2. Le plan national d'action Balbuzard pêcheur	1
1.3. Stratégie de conservation	1
1.4. Mise en œuvre du plan national	2
1.5. Objectif d'un plan d'action régional Balbuzard pêcheur	3
2. <u>La situation du Balbuzard en Ile-de-France</u>	4
2.1. Présence du Balbuzard en Ile-de-France	4
2.2. Sites potentiellement favorables Balbuzard pêcheur en Ile-de-France	5
2.2.1. Sites expertisés	5
2.2.2. Sites non expertisés	6
3. <u>Recherche d'adultes cantonnés</u>	7
3.1. Objectifs des prospections et choix du site	7
3.2. Choix de la méthodologie	8
3.3. Description de la méthodologie	8
3.4. Prospections réalisées en 2010	9
4. <u>Formation des gestionnaires à la conservation du balbuzard</u>	9
4.1. Prise de contact	9
4.2. Réunion d'information	10
5. <u>Expertises réalisées</u>	10
6. <u>Animation du réseau</u>	10
7. <u>Perspectives 2011 et années suivantes</u>	10

Table des Annexes

Table des Figures



1. Origine et présentation du programme régional sur le Balbuzard pêcheur :

✓ Contexte :

Au début du XX^e siècle, le balbuzard cesse de se reproduire en France continentale. Les persécutions ont eu raison de cette espèce autrefois abondante dans une grande partie de l'Europe et vraisemblablement largement répandue sur le territoire national. Seuls quelques couples nichent alors en Corse. Le territoire est cependant parcouru d'oiseaux d'Europe du Nord, qui font des haltes migratoires plus ou moins prolongées sur divers sites. Quelques tentatives de nidification sont remarquées mais n'aboutissent pas. Son retour en France (en forêt d'Orléans) date seulement des années 1980. Le contexte est alors différent de celui du début du siècle : les balbuzards, comme tous les rapaces, sont protégés en France par la loi du 10 juillet 1976. Les oiseaux de proie sont aussi mieux connus et mieux acceptés par les hommes. En 1985, pour la première fois depuis plus de 80 ans, deux jeunes balbuzards sont vus à l'envol dans la forêt d'Orléans. A partir de 1988, un second couple s'installe, puis un troisième en 1991. En 2010, en France continentale, on compte 35 couples reproducteurs et 66 jeunes à l'envol. En Corse, 32 couples reproducteurs mènent 50 jeunes à l'envol.

✓ Le plan national d'action Balbuzard pêcheur :

Espèce rare et menacée, le balbuzard bénéficie à ce titre d'un second plan national d'action, document de référence validé par le ministère en charge de l'écologie. Le Comité national de protection de la nature, réuni le 18 mars 2008, a validé à l'unanimité le 2nd plan national d'action. Il définit les actions à mettre en œuvre et fédère les acteurs de la conservation. Ce plan national d'action est valable pour une durée de 5 ans, de 2008 à 2012. Ce rapport est disponible sur le site du ministère et sur celui de la LPO Mission Rapaces. Une brochure PNA a aussi été créée et est disponible aux mêmes sources. L'objectif du plan national d'action balbuzard pêcheur est de consolider les noyaux de population actuels (Corse et région Centre) et de favoriser la recolonisation naturelle dans de nouveaux secteurs.



Figure 1 : Visuel du PNA (à gauche) et de la brochure (à droite) sur le Balbuzard pêcheur.

✓ Stratégie de conservation :

La stratégie de conservation retenue pour les cinq années à venir (2008-2012) distingue quatre situations : la Corse, les noyaux actuels en région Centre (forêt d'Orléans et Chambord), les nouveaux sites de présence (Ile-de-France, Indre-et-Loire, Sologne, Moselle...) et les sites non occupés par l'espèce à l'heure actuelle. Le statut du balbuzard et les problématiques de sa conservation sont propres à chacun de ces contextes. Des stratégies locales ont donc été définies :

- En Corse, où les secteurs favorables semblent être saturés, le suivi et le maintien de la population actuelle sur ses sites de reproduction actuels est l'objectif majeur. La coopération avec les pays méditerranéens est également un enjeu pour le développement de l'espèce dans le bassin méditerranéen.
- En forêt d'Orléans et de Chambord, le suivi et la consolidation des populations actuelles sont essentiels. La coopération avec l'ONF pour la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion favorables ainsi que l'amélioration des connaissances (dynamique de population, régime alimentaire, toxicologie...) sont les problématiques primordiales pour envisager la conservation de l'espèce à long terme. Ces noyaux de population sont des sites clés pour expérimenter des solutions (prédation en pisciculture, gestion forestière...).



- Sur les nouveaux sites de présence, l'enjeu consiste à favoriser le développement de populations nicheuses. Il s'agit donc d'assurer le succès reproducteur des couples présents, et d'aménager les sites pour favoriser l'implantation de nouveaux couples. Dans ce sens, la formation des gestionnaires/propriétaires est une mesure très importante.
- Enfin, plusieurs zones sont encore non occupées par le balbuzard pêcheur, en période de reproduction, et pourraient accueillir un noyau de population dans l'avenir. Partout en France, sur les sites favorables, une veille sera essentielle pour repérer d'éventuels couples pionniers. La diffusion d'information auprès des personnes de terrains (techniciens des services publics, gestionnaires, naturalistes, etc.) devra permettre de définir une conduite à tenir en cas d'observations caractéristiques. Les expertises et aménagements de sites pourront être envisagées, pour favoriser l'installation et le succès reproducteur de couples pionniers. De façon plus générale, la sensibilisation du grand-public et des acteurs socioprofessionnels est encouragée pour accompagner le retour de cette espèce emblématique en France.

✓ **Mise en œuvre du plan national :**

La LPO Mission Rapaces est la structure animatrice du plan national d'action depuis 1999. La DREAL Centre est la DREAL coordinatrice. Un comité de pilotage national se réunit en fin d'année pour examiner le bilan des actions menées et étudier les perspectives de l'année suivante. Dès la fin de la saison, tous les acteurs impliqués dans la conservation de l'espèce sont donc tenus de remettre à l'opérateur technique du plan (LPO MR) un bilan de leurs actions. La LPO Mission Rapaces a en charge l'établissement du bilan national sur la base de ces informations et la présentation au comité de pilotage national.

Le bilan national est désormais proposé sous format informatique et est rendu disponible pour tous les partenaires du plan d'action. Chacune des actions fait l'objet d'une description des différentes initiatives entreprises, des résultats, des difficultés et des perspectives. En outre, les différentes rubriques présentent le plan national d'action, les comptes rendus de réunion, les bilans locaux, les outils existants (bibliographie, bulletins, plaquettes de sensibilisation, diaporama, etc.), les articles parus dans les médias, etc. L'adresse de ce site, confidentielle, est réservée au réseau balbuzard : http://www.lpo-missionrapaces.fr/bilan_balbuzard/

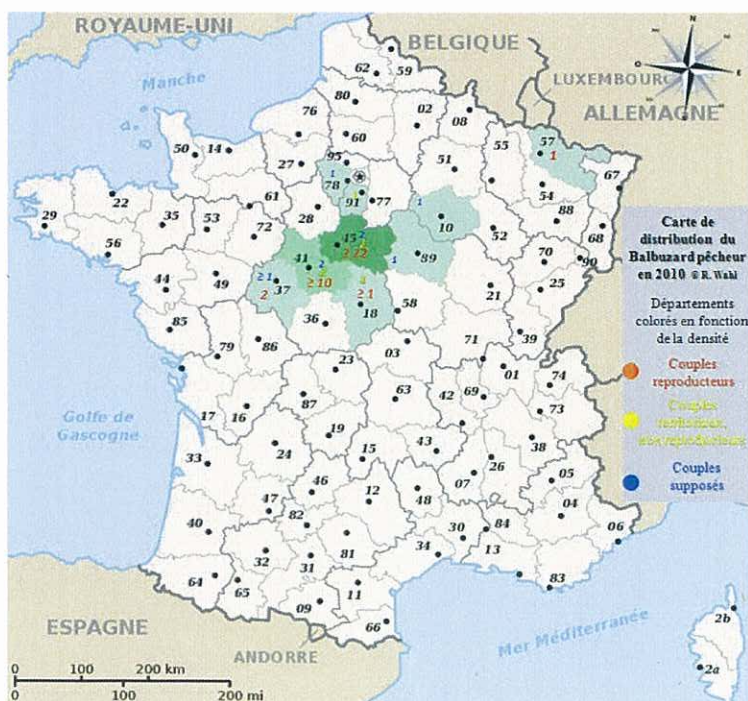


Figure 2 : La carte de distribution 2010 du Balbuzard pêcheur en France continentale.
(Source : R.Walh)



✓ **Objectif d'un plan d'action régional Balbuzard pêcheur :**

Le second plan d'action validé en 2008 a pour objectif de consolider les noyaux de population actuels (région Centre et nord-ouest de la Corse) et d'accompagner la recolonisation naturelle de nouveaux sites. En effet, ce dernier aspect est l'application des actions préconisées dans le plan national, ceci en mettant en place des programmes régionaux.

En Ile-de-France, un site est occupé en Essonne depuis 2005. Ce site de présence de l'espèce est très récent et par conséquent tout doit être fait pour favoriser le développement d'une population nicheuse autour de ce couple, comme cela avait été le cas en forêt domaniale d'Orléans dans les années 1980. Cette région est idéalement placée pour accueillir des nouveaux noyaux de populations.

Figure 3 : La situation géographique de la région IDF par rapport au noyau de population continentale présent en forêt d'Orléans. (Zones blanches = Sites potentiellement favorables en IDF, Source : A.Sallesse)



La déclinaison régionale financée par la DRIEE, doit permettre, sur plusieurs années, de favoriser l'implantation de l'espèce dans le reste de la région pour obtenir, à terme, une population viable et indépendante des différentes actions de conservation.

Cette première année du programme se décline en cinq actions correspondant chacune à une fiche-action du plan national d'action : (Voir les annexes de 1 à 5 à la fin du rapport)

Actions régionales	Fiche-action du Plan National d'Action	
Etat des lieux régional des sites potentiels et de la présence du Balbuzard pêcheur.	II.1.	Inventaire des sites favorables et détection d'oiseaux. (Annexe 1)
Prise de contact et la sensibilisation des gestionnaires de sites potentiels.	V.2.	Diffusion des connaissances. (Annexe 2)
Recherche d'oiseaux nicheurs en prospectant les sites identifiés.	II.1.	Détection d'oiseaux et inventaire des sites favorables.
Expertises des sites potentiels en vue de l'installation de nouveaux couples.	II.2.	Expertises, propositions de gestion, et aménagements de sites. (Annexe 3)
	II.3.	Amélioration de la qualité des sites de reproduction. (Annexe 4)
	II.5.	Identification et limitation des dérangements. (Annexe 5)
Synthèse des actions menées et animation de réseau régional	V.2.	Diffusion des connaissances.

Figure 4 : Les différentes actions du plan national d'action correspondant au programme en région Ile-de-France.



2. La situation du Balbuzard en Ile-de-France :

Pour définir la stratégie de mise en œuvre du plan national d'action en Ile-de-France, un état des lieux des périodes de présence du balbuzard a été dressé.

2.1. Présence du Balbuzard en Ile-de-France :

Cette synthèse a été faite en compilant les données recueillies, bibliographiquement et en enquêtant auprès des gestionnaires des sites potentiels et à partir des informations fournies par Rolf Wahl, spécialiste de l'espèce. Dans la région, le balbuzard était considéré comme un migrateur rare (10 à 20 données par an). Le passage prénuptial a lieu de mars à mai (surtout en avril et rarement en juin). D'autre part, le passage postnuptial a lieu de juillet à fin octobre (surtout en août et septembre, plus rarement en octobre).

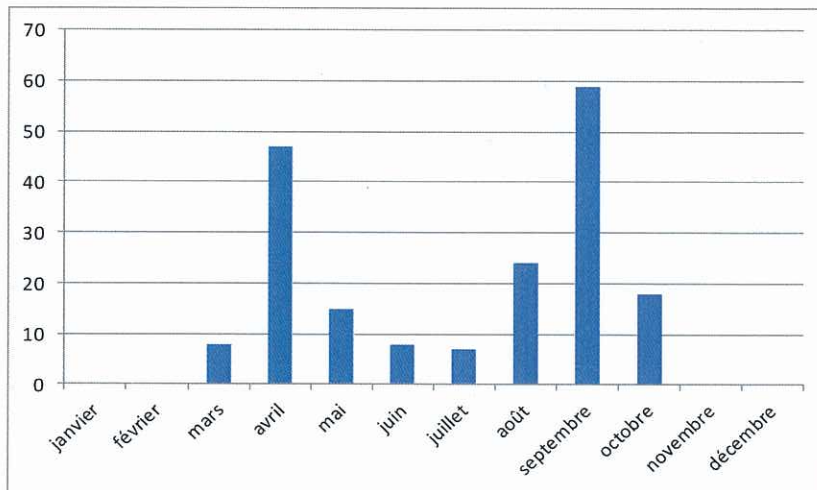


Figure 5 :
Nombre de données de Balbuzard pêcheur cumulées par mois de 1977 à 1995 en région Ile-de-France.
(Source : Les oiseaux d'Ile-de-France, Guilhem Lesaffre et Pierre Le Maréchal, 2000)

L'ensemble des observations de balbuzard pêcheur ne remonte que jusqu'à 1995 mais des demandes sont en cours pour avoir accès à d'autres bases de données comme celle du CORIF par exemple pour compléter cet inventaire. De plus, la base de données « Faune Ile-de-France » a été mise en ligne récemment, donc une autre demande a aussi été effectuée pour d'une part, extraire les nouvelles données et d'autre part, inciter à mobiliser les observateurs à saisir leurs données sur ce nouvel outil informatique.

Tous les ans, des individus sont régulièrement observés en période de reproduction (mai-juillet) sur plusieurs sites : le Marais de Misery, la Bassée, la Forêt de Rambouillet, la Réserve Naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Marais de Larchant et les Forêts Picardes (ce dernier site est placé sur deux régions).

Après plusieurs tentatives de nidification entre 2002 et 2004, un premier cas de reproduction est observé en 2005 au Marais de Misery, site protégé propriété du Conseil Général de l'Essonne. Par la suite, ce couple s'y reproduira avec succès en 2006 et 2009.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indices de repro.	Transport de matériau, ébauche d'aire et tentative d'accouplement	Tentative de reproduction	2 aires artificielles construites, une est occupée	Nidification réussie	Nidification réussie	Un oiseau arrive et repart s'installer en Forêt d'Orléans		Nidification réussie	Installation d'un couple
Résultat	Echec après arrivée d'un 3 ^e oiseau	Echec, cause chute des nids	Echec	3 jeunes	2 jeunes	Echec	Echec	1 jeune	Echec après arrivée d'un 3 ^e oiseau (F régulière)

Figure 6 : Occupation du site de Misery entre 2002 et 2010.
(Source : J-M Lustrat)



2.2. Sites potentiellement favorables au balbuzard pêcheur en Ile-de-France :

Pour sélectionner les sites potentiels, la démarche s'est faite en plusieurs temps. D'abord, une recherche bibliographique a été effectuée par rapport à la présence de l'espèce. Puis la DRIEE et R. Wahl ont été consultés afin d'établir une liste de sites favorables. En parallèle, tous les sites Natura 2000 concernés par la Directive Oiseaux (ZPS) ainsi que les sites ayant un habitat favorable ont été intégrés aux sites potentiels. Un habitat dit « favorable » signifie des arbres ou bosquets placés de manière dominante, de préférence résineux (pins), âgés avec à proximité un réseau de plans d'eau, peu profond et riche en poissons, pour se nourrir facilement.

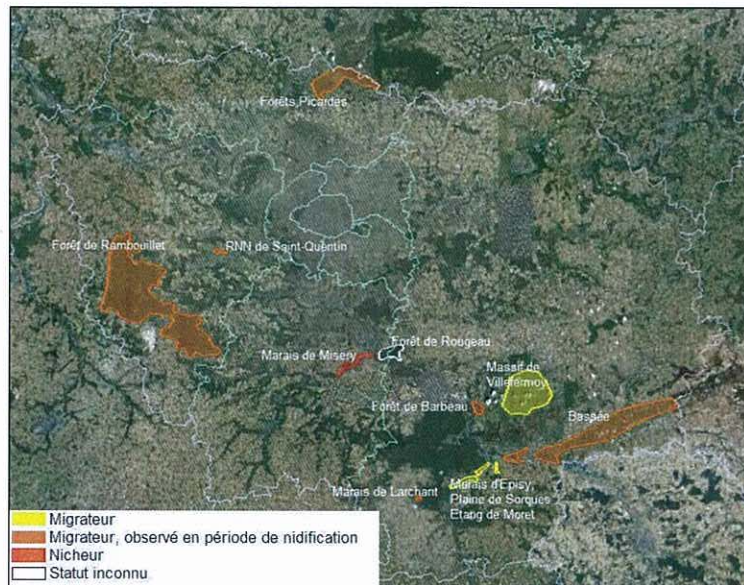


Figure 7 : Carte des sites potentiels et statuts de présence du balbuzard pêcheur.

(Source : A.Sallesse)

A l'issue de l'état des lieux, ce sont neuf sites potentiels qui ont été identifiés. En fonction de la suite du programme, deux catégories de sites ont été définies, les sites qui ont déjà bénéficié d'expertises par Rolf Wahl avant le début de ce programme régional et ceux qui n'en ont pas bénéficié.

Par ailleurs, chaque site potentiel a fait l'objet d'une fiche récapitulative de toutes les informations sur le site (statut, gestionnaire, personne-ressource, cartographie), la présence du balbuzard (périodes et fréquences des observations) et les actions de conservation déjà menées ou en projet (Voir les annexes 6 à 14 à la fin de ce rapport). Certaines fiches ne sont pas complètes ou sont manquantes sur quelques sites.

• Sites expertisés :

Le Marais de Misery, géré par le CG 91 et intégré dans la ZPS Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, est fréquenté en migration et une première tentative de nidification a eu lieu en 2002. A la suite de cette tentative, et après une expertise en 2003, deux aires artificielles ont été construites en 2004. En 2005, une première reproduction a réussi menant 3 jeunes à l'envol. Pour s'assurer de la pérennité du couple, une troisième aire artificielle a été construite en 2009.

La ZPS « Bassée et plaines adjacentes » d'une surface de 27 000 ha (et dont le Document d'Objectifs est en cours de réalisation par Biotope) est fréquentée tous les ans par l'espèce. En effet, ce milieu avec un réseau de plan d'eau dense est très favorable. De plus, une réserve naturelle nationale (RNN) est aussi située dans le périmètre de la ZPS qui est gérée par l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA). Après expertise, une plate-forme a aussi été construite en 2004 sur la commune de Marolles-sur-Seine, dans le périmètre de la ZPS. Cependant, l'absence de précisions quant à la fréquentation de cette aire ne nous permet pas de conclure à son efficacité.



Sur la ZPS « Massif de Villefermoy », forêt domaniale gérée par l'ONF, un nid artificiel a été installé pendant l'hiver 2006-2007 après expertise. Ce massif forestier contient plusieurs étangs qui peuvent attirer l'espèce, notamment l'étang de Villefermoy. Une recherche de nids a été menée en 2008 dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectifs mais n'avait donné aucun résultat.

La Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant, site privé inclus dans la ZPS « Massif de Fontainebleau » est le site potentiel le plus proche de la Forêt d'Orléans. Un individu a stationné sur le site en période de reproduction en 2008. Une expertise a été menée en 2010 et 3 plateformes ont été installées en 2011 sur ce site.

Dans la forêt de Rambouillet, en partie domaniale, la ZPS « Massif de Rambouillet et zones humides proches » (animée par l'ONF) a fait l'objet d'une surveillance des sites de pêche et un recensement tous rapaces confondus depuis des pylônes de surveillance incendie (2009). Ces prospections n'ont rien donné, même si en 2004 un doute était peut être possible (Rolf Wahl, com. pers) mais c'était sûrement un migrateur comme tous les ans. De plus, les pylônes de surveillance incendies dans la forêt peuvent être une alternative aux aires artificielles, puisque le toit d'un pylône représente une plateforme de 3 mètres sur 4 situées au dessus de la cime des arbres. Ce site a été expertisé en 2010 pour voir les différents sites favorables à l'implantation de plateforme (massif domaniale de Rambouillet et les étangs de Hollande).

Enfin, à l'intérieur du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, dans la ZPS « Forêts Picardes », la présence de plusieurs étangs et la proximité de l'Oise rendent l'habitat favorable. Une expertise a été effectuée en 2004 mais l'essentiel du site étant en propriété privée, aucun aménagement n'a été mis en place. Une surveillance des sites de pêche a été menée dans le PNR, du côté du département de l'Oise après des observations en période de nidification les années précédentes sans aucun résultat (Rolf Wahl, com. pers). Plusieurs observations, notamment en 2004 et en 2010, pendant la période de reproduction, ont été effectuées. Ce site est à surveiller dans les années à venir, plusieurs structures et observateurs sont sollicités pour le suivre et une expertise sera programmée prochainement.

- **Sites non expertisés :**

Sur le site d'Episy, Espace Naturel Sensible géré par le Conseil Général de Seine-et-Marne, le balbuzard pêcheur est un migrateur régulier mais aucun aménagement ni expertise n'a encore été réalisé. De même, la plaine de Sorques, site proche et également géré par le CG77, est potentiellement favorable. Le conseil général de Seine-et-Marne est intéressé par une expertise de ces sites.

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin en Yvelines, située à l'intérieur du site Natura 2000 « Etang de Saint-Quentin » est un des sites les plus fréquentés pendant la migration. Un recensement de l'ensemble des espèces présentes sur le site est mené tous les 10 jours depuis 1986, et montre une grande majorité des données de balbuzard en septembre (seulement 5 données en période de reproduction). Aucun aménagement pour inciter ces migrateurs à s'installer sur le site n'a été réalisé et n'est envisagé dans l'avenir. En effet, ce site est regroupé dans un ensemble avec la forêt de Rambouillet et les étangs de Hollande. Aux dires des gestionnaires et selon Rolf Wahl, cet étang est un endroit de nourrissage pour l'espèce mais aucun arbre n'est favorable à l'implantation d'une plateforme.

La Forêt de Rougeau (propriété de l'Agence des Espaces Verts du Conseil Régional) est longée par la Seine. De plus c'est le site potentiel le plus proche du Marais de Misery, il est donc susceptible d'être le prochain site à être recolonisé par le balbuzard, puisque l'espèce étant semi-coloniale, la présence d'un premier couple à proximité incitera certainement d'autres oiseaux à s'installer.

La Forêt domaniale de Barbeau, gérée donc par l'ONF, est située à proximité du massif de Villefermoy. Ce site n'a pas encore été expertisé ni aménagé mais est situé dans un secteur qui semble très favorable à l'espèce (réseau forestier dense et réseau de plan d'eau).



L'étang de Moret appartient à la communauté de communes Moret, Seine et Loing. Ce site n'a pas encore expertisé car il devait être vendu au CG 77 au titre des ENS mais cela n'a pas encore abouti. Ce site est très favorable à l'espèce d'après certains observateurs.

Un tableau récapitulatif des différents sites est présenté ci-dessous (en jaune, les référents par site). Cependant d'autres sites dans la région sont favorables au balbuzard pêcheur mais la plupart sont dans des secteurs privés ce qui complique considérablement les démarches (Coordonnées des personnes, mise en place d'expertises, accès du site et durabilité des aménagements...).

Etat d'avancement	Nom du site	Structure	Nom et Prénom	Fiche Bilan par site	Expertise	Aménagement	Nb plateforme
Aménagé	Marais de Msery	CG 91	Jean-Marc Lustrat	X	2003		3
	Bassée et plaines adjacentes	AGRENABA	Magalie Rivière	X (Manque fiche observation Balbu)	2003	2004	1
		Biotope	Sylvain Froc				
	Marais de Larchant	Association de la réserve	Virginie Peron	X	2010	2011	3
OGE		Jean-François Asmodé					
Forêt de Villefermoy	ONF	Renaud Tringosi	X	2007	2007	1 (En projet)	
	ANVL + Inventaire ONF	Olivier Claessens					
Expertisé	Forêt de Rambouillet (Etang de Hollande)	ONF	Frédéric Arnabotli	X	2011	(En projet)	(En projet)
		CERF	Christian Letoumeau				
		SMA GER	Pascal Lebrun				
Forêts Picardes	PNR Oise Pays de France	Jean-Luc Hercent	X	2004 (En projet)			
Intéressé	ENS Plaine de Sorques	CG 77	Christian Desmier	X	(En projet)		
	ENS Marais d'Episy	CG 77	Christian Desmier	X	(En projet)		
Divers	Saint-Quentin-en-Yvelines	RNN	Julien Godon	X		Pas intéressé	
	Forêt de Rougeau	AEV	François Boca	Absence de fiches	?	?	
	Forêt de Barbeau	ONF	Yann Vandebeulque	Absence de fiches	?	?	
	Etang de Moret	Communauté de communes Moret, Seine et Loing			Pas effectué de démarche		

Figure 8 : Tableau des référents par sites potentiels et suivi des actions par site.

Parmi les ZPS de la région, 3 d'entre elles n'ont pas été retenue dans les sites potentiels, c'est le cas des Boucles de la Marne, des Boucles de Moisson et des Sites de Seine-Saint-Denis. Pour la ZPS « Sites de Seine-Saint-Denis », le balbuzard ne figure pas sur la liste des espèces justifiant sa création. Sur le site des Boucles de la Marne, le balbuzard n'est observé qu'irrégulièrement à chaque passage en avril-mai, pour la migration pré-nuptiale, et en août-octobre, pour la migration post-nuptiale. De plus, ce site est situé dans une zone urbanisée où le dérangement a priori empêche la nidification de l'espèce. Pour le site des Boucles de Moisson, le Balbuzard est observé mais en effectifs non significatifs, et malgré la présence de la Seine, le réseau de plans d'eau autour du site ne semble pas assez dense. En revanche, s'il s'avère qu'un site soit fréquenté par un couple de balbuzard, l'espèce serait bien sûr prioritaire.

3. Recherche d'adultes cantonnés :

3.1. Objectifs des prospections et choix du site :

La mise en œuvre de prospections en période de reproduction a deux objectifs. D'une part, la localisation de couples dont la présence est déjà suspectée et d'autre part, la détection d'éventuels oiseaux pionniers. Dans les deux cas, l'objectif opérationnel est, si des individus nicheurs sont découverts, de mettre en place des mesures de conservation pour favoriser leur nidification (nids artificiels) ou éviter l'échec de la reproduction (limitation du dérangement).

Le site de Rambouillet en 2010 a été choisi pour mener cette surveillance des sites de pêche, suite aux observations des années précédentes qui laissaient penser à la présence d'un couple.



3.2. Choix de la méthodologie :

Il existe plusieurs méthodologies pour vérifier la présence de balbuzards nicheurs.

Méthodologie	Avantages	Inconvénients
Recherche hivernale de nids au sol	-Peu de connaissances préalables nécessaires. -Possibilité de prospecter seul.	-Nécessite beaucoup de temps. -Difficulté de prospecter les parcelles privées. -Surveillance nécessaire au printemps suivant en cas de découverte d'un nid.
Survol du massif	-Rapide. -Possibilité de prospecter les parcelles privées.	-Très cher. -Nécessite un avion spécifique (vol lent).
Surveillance des sites de pêche	-Peu de connaissances préalables nécessaires. -Aucun matériel spécifique. -Rapide. -Permet de vérifier directement la présence d'un couple. -Peut être réalisée par les acteurs locaux.	-Plusieurs observateurs. -Recherche plus précise du couple nécessaire ensuite.

Figure 9 : Avantages et Inconvénients des différentes méthodologies de prospection du balbuzard pêcheur.

La mise en œuvre de points d'observation simultanés sur les sites de pêche, plus adaptée à la période de prospection, est préconisée. Cette méthodologie se base sur le suivi simultané de plusieurs points d'observation pendant au moins une journée entière, ce qui suppose de s'appuyer sur un réseau de gestionnaires et naturalistes locaux. Ces recherches sont un bon moyen de mobiliser un réseau d'acteurs qui, après avoir été informé sur la biologie et les enjeux de conservation du balbuzard, pourra ensuite mener ces prospections de façon autonome.

3.3. Description de la méthodologie

Ces points doivent être situés près des plans d'eau de la zone où l'espèce est supposée nicher. Cette surveillance doit avoir lieu pendant les mois de juin-juillet, période à laquelle le couple nicheur est le plus actif, puisque les jeunes ayant éclos, les apports de proies sont plus fréquents. Le suivi doit se faire entre 8 et 18h sans interruption, le mâle pouvant faire, sur le même plan d'eau, jusqu'à 7 voire 8 pêches. Il est possible que les pêches soient peu observées, ou que le comportement ne soit pas caractéristique d'un nicheur et il est alors difficile de distinguer un oiseau nicheur d'un individu isolé. Dans ce cas, il faut poursuivre les prospections la journée suivante : si l'oiseau est nicheur, un comportement révélateur sera normalement observé, dans le cas contraire, il faudra poursuivre encore les prospections.

Lorsqu'un mâle parvient à capturer un poisson, et qu'il pêche pour une famille, il prend rapidement de l'altitude pour voler directement dans une direction précise, qui est celle du nid. Lorsque l'on observe ce comportement, il faut noter la direction prise par l'oiseau en la reportant sur une carte de la zone prospectée. On peut alors déterminer la zone potentielle de présence du nid, sachant que le balbuzard s'éloigne en général de 5 à 10 km pour pêcher.

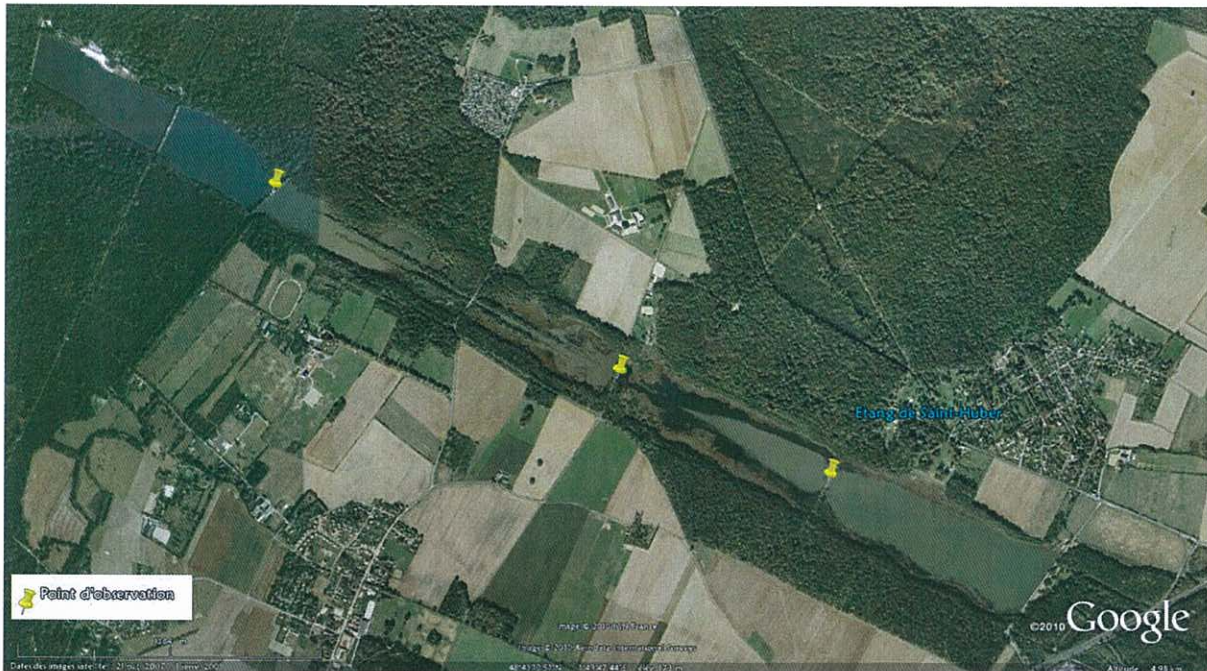
Cette méthodologie s'accompagne d'une fiche de terrain à remplir dans le cadre du protocole décrit. Celle-ci doit être remplie pour chaque poste d'observation, ce qui permet de donner tous les renseignements nécessaires pour différencier un individu migrateur ou erratique, d'un adulte reproducteur nichant à proximité.

De plus, si un balbuzard avec un poisson dans les serres ayant le comportement d'un individu nicheur était observé, une surveillance des sites de pêche doit être rapidement organisée.



3.4. Prospections réalisées en 2010 :

Une seule journée de prospection a été menée le 28 juin autour des étangs de la Forêt de Rambouillet, sur le site des étangs de Hollande, pour tester le protocole.



*Figure 10 : Localisation des points d'observations.
(Source : A.Sallesse)*

Nous prévoyons de réaliser d'autres prospections dans l'avenir, avec les gestionnaires intéressés, pour détecter d'éventuels cas de présence en période de reproduction. La méthodologie définie pourra également être utilisée par les acteurs locaux de façon autonome pour mener le suivi de la présence du balbuzard sur leur site.

4. Formation des gestionnaires à la conservation du balbuzard :

Pour les années à venir, il est prévu de sensibiliser les gestionnaires qui le souhaiteraient en leur présentant les exigences écologiques de l'espèce, le plan national d'action et les enjeux de conservation du balbuzard pêcheur...

4.1. Prise de contact :

Les gestionnaires des sites potentiels ont d'abord été contactés par mail pour leur présenter la situation du Balbuzard en France (plan national d'action) et en Ile-de-France (objectifs de la première année du programme régional). Ce mail était aussi accompagné du dossier de présentation du plan régional et d'un questionnaire. De plus, en 2011, 2 fiches ont été créées pour rassembler l'ensemble des informations sur chaque site (une fiche site et une fiche observation balbuzard par site).

Le questionnaire rempli et les 2 fiches permettent à la LPO Mission Rapaces de disposer d'informations sur le site (statut, gestionnaire, personne-ressource), sur la présence du Balbuzard (périodes et fréquences des observations), sur les actions de conservation déjà menées ou en projet. Ce premier email a ensuite donné lieu à une prise de contact par téléphone pour proposer à chacun des gestionnaires de participer à une réunion d'information (le 5 novembre 2010). Par la suite, en 2011, un Copil Balbuzard Ile-de-France s'est réuni le 24 mai 2011 pour déterminer les actions à venir.



4.2. Réunion d'information :

Une invitation a été adressée à tous les acteurs régionaux pour une réunion d'information le 5 novembre 2010. L'objectif de cette réunion était de présenter, avec des supports visuels, les exigences écologiques du balbuzard, les études en cours (toxicologie, régime alimentaire, baguage, déprédation en pisciculture...), et les actions de conservation du plan national. Ce dernier point correspond à une présentation détaillée du plan national d'action c'est-à-dire les objectifs pour la durée du plan, à plus long terme et les actions préconisées. Cette présentation complète du balbuzard pêcheur, de sa protection à sa conservation, visait à donner aux gestionnaires présents les bases pour réfléchir à la protection de l'espèce sur le site qu'ils gèrent.

Le Copil Ile-de-France s'est réuni le 24 mai 2011 pour valider la démarche et le choix des sites prioritaires. Cependant certains sites pourraient être ajoutés à cette liste s'ils sont favorables à l'espèce. A l'ordre du jour, nous avons discuté du bilan des actions réalisées et entreprises dans la région Ile-de-France, des perspectives d'actions pour l'année 2011, des dossiers « collisions avec les lignes électriques » et « poison », pour terminer avec l'annonce d'un colloque sur l'ensemble des PNA, qui aura lieu à Bordeaux les 29 et 30 novembre, organisé par le ministère en charge de l'environnement, ainsi que l'organisation d'un colloque en 2012 spécifique au Balbuzard pêcheur pour la fin du plan national d'action (Voir Annexe 15).

5. Expertises réalisées :

Les expertises doivent permettre de favoriser l'installation de couples dans les régions potentiellement favorables à l'implantation de l'espèce.

En avril 2010, la Réserve Naturelle Régionale du marais de Larchant a fait l'objet d'une expertise par Rolf Wahl (Voir en Annexe 16). Compte-tenu de la présence du Loing et de plusieurs étangs, 3 aires artificielles ont été construites en février 2011.

En février 2011, une expertise a été réalisée, avec Rolf Wahl, sur le massif de Rambouillet et ses alentours (étangs de Hollande, Voir en Annexe 17). Il a été convenu qu'au moins une plateforme serait installée autour de ces étangs, et qu'une dizaine de sites favorables seraient choisis et mis en évidence par le CERF et l'ONF. Le but étant de surveiller ces sites par la suite en vue peut être d'une future installation de l'espèce.

En avril 2011, une visite de terrain en forêt domaniale de Villefermoy a été organisée afin de voir la plateforme existante et les perspectives dans l'avenir pour ce site (Voir en Annexe 18). L'entretien de la plateforme déjà existante est nécessaire et l'implantation d'une autre plateforme a été citée, pour rendre plus attractif ce site pour l'espèce. Puis une brève visite sur les forêts domaniales limitrophes nous ont permis de constater que d'autres sites favorables sont présents dans ce secteur.

6. Animation du réseau :

L'animation du réseau régional s'est également mise en place. Tout d'abord, un article est publié dans le Balbuzard Info n°22/23 (Voir en Annexe 19), bulletin d'information auprès des acteurs du réseau, à paraître en juillet 2011. Ensuite, il est proposé à tous les gestionnaires et naturalistes des sites potentiels de participer au stage national de formation organisé par Rolf Wahl en forêt d'Orléans. De plus, la brochure de présentation du plan national d'action a été diffusée à tous les acteurs franciliens. Enfin, la synthèse des données de présence du balbuzard et des actions réalisées pour chaque site donnera lieu à une publication dans le bulletin national.

7. Perspectives 2011 et années suivantes :

Au terme de cette première phase d'étude, les gestionnaires disposeront des informations nécessaires sur la biologie-écologie du Balbuzard pêcheur, les menaces et enjeux, et des actions qu'ils peuvent mettre en place dans le cadre du plan national d'action.



Différentes perspectives ont été détaillées au Copil IDF, elles concerneront plusieurs priorités citées ci-dessous :

- Coordonner le PNA IDF et animer le Copil IDF,
- Inciter les gestionnaires à être plus actif sur le PNA Balbuzard pêcheur,
- Réaliser un bilan annuel IDF et un bilan pour le plan au niveau national,
- Connaitre l'ensemble des sites potentiels ainsi que leurs aménagements,
- Rencontrer les différents acteurs de chaque site potentiellement favorable,
- Finaliser les expertises des différents sites (Rambouillet, Villefermoy, Forêts picardes, Episy-Sorques, Rougeau, Barbeau),
- Entretenir et rendre fonctionnel les aménagements déjà présents (Villefermoy, Bassée...),
- Construire de nouveaux aménagements,
- Accentuer et renforcer les poursuites d'études sur le seul couple de Balbuzard présent en IDF,
- Mettre en place des prospections sur des sites en fonction de la présence de l'espèce,
- Sensibiliser les gestionnaires aux collisions par rapport aux lignes électriques et à la vigilance poison, deux dossiers transversaux aux différents plans nationaux d'action.

Des pistes de travail sont maintenant définies pour les années à venir, un bilan sera rédigé à la fin de cette année 2011 pour voir l'état d'avancement du projet.

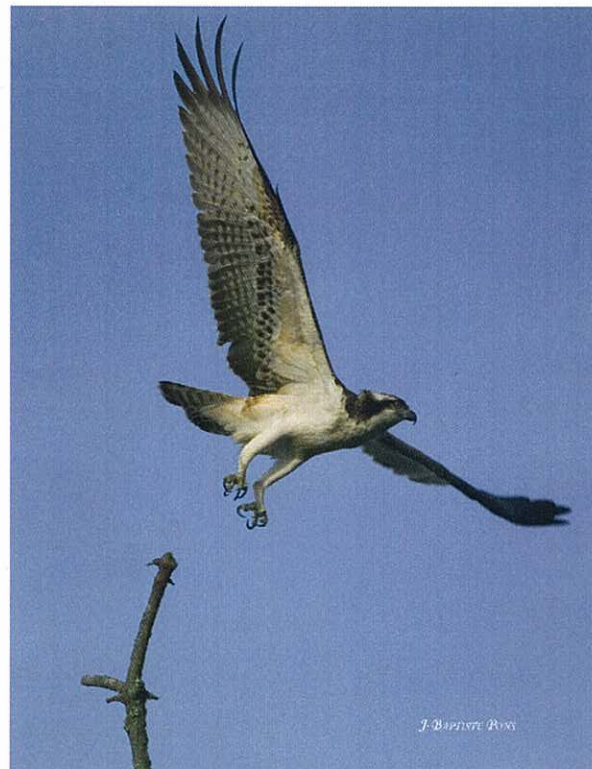


Table des annexes

Annexe 1 : Fiche-action du PNA Balbuzard pêcheur
II.1 : Inventaire des sites favorables et détection d'oiseaux.

Annexe 2 : Fiche-action du PNA Balbuzard pêcheur
V.2 : Diffusion des connaissances.

Annexe 3 : Fiche-action du PNA Balbuzard pêcheur
II.2 : Expertises, propositions de gestion, et aménagements de sites.

Annexe 4 : Fiche-action du PNA Balbuzard pêcheur
II.3 : Amélioration de la qualité des sites de reproduction.

Annexe 5 : Fiche-action du PNA Balbuzard pêcheur
II.5 : Identification et limitation des dérangements.

Annexe 6 : Fiches Bilan 2011 : Marais de Misery.

Annexe 7 : Fiches Bilan 2011 : ZPS Bassée et plaines adjacentes.

Annexe 8 : Fiches Bilan 2011 : Marais de Larchant.

Annexe 9 : Fiches Bilan 2011 : Massif domanial de Villefermoy.

Annexe 10 : Fiches Bilan 2011 : Massif domanial de Rambouillet.

Annexe 11 : Fiches Bilan 2011 : ZPS Forêts picardes.

Annexe 12 : Fiches Bilan 2011 : Plaine de Sorques.

Annexe 13 : Fiches Bilan 2011 : Marais d'Episy.

Annexe 14 : Fiches Bilan 2011 : Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Annexe 15 : Compte rendu du Copil IDF Balbuzard pêcheur.

Annexe 16 : Compte rendu de réunion d'expertise au Marais de Larchant.

Annexe 17 : Compte rendu de réunion d'expertise aux étangs de Hollande.

Annexe 18 : Compte rendu de visite sur le terrain en forêt domaniale de Villefermoy.

Annexe 19 : Article paru dans le Balbuzard Info.

Annexe 1 :

Objectif : **II. Recenser et aménager les sites favorables à l'espèce**

Action : **II.1. Inventaire des sites favorables et détection d'oiseaux**

DOMAINE											
Etude			Communication			Protection					
SECTEUR											
Corse			Forêts d'Orléans et de Chambord			Sites récents de présence (nicheuse ou non)			Espèce non présente		
PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Contexte

En France continentale, la population de balbuzard pêcheur se répartit en deux principaux sites de la région Centre : la forêt d'Orléans, et la forêt de Chambord. Des oiseaux en période de reproduction et des tentatives de nidification sont régulièrement observés depuis quelques années dans de nouveaux départements.

En Corse, les oiseaux se répartissent sur trois sites de la côte occidentale où ils furent relégués durant le XXème siècle. Aucun changement n'a été noté dans la répartition de la population reproductrice depuis la décennie 1990. Le parc naturel régional de Corse et l'association des amis du parc, assurent une veille sur les sites favorables de l'Ile.

Sur le continent, comme en Corse, le balbuzard est susceptible de coloniser de nouveaux sites, soit à proximité des zones de nidification actuelles, soit dans de nouvelles régions possédant des milieux favorables. La nidification de l'espèce, très discrète, est difficile à mettre en évidence.

Les observations de balbuzard, déjà courantes du fait des oiseaux migrateurs, devraient augmenter dans les années à venir.

Description de l'action

Pour favoriser la recolonisation du territoire, il faut pouvoir assurer le succès de la reproduction des oiseaux pionniers. La détection de ces oiseaux implique de s'appuyer sur un réseau national d'observateurs sensibilisés à la conservation de l'espèce. Il s'agit de motiver l'implication de nouveaux observateurs en mettant à leur disposition des informations sur la biologie des oiseaux, les secteurs les plus favorables et les comportements les plus significatifs, notamment via le site Internet. Une fiche technique d'observation et une fiche technique sur les milieux favorables seront diffusées la première année d'application du plan (via le bulletin, le site Internet, etc.). Les observations de comportements territoriaux (transports de branches, parades, etc.) en période de nidification (mai/juillet), sont des données particulièrement intéressantes.

Dans l'objectif de repérer les nouveaux couples, les détections dans les massifs favorables nécessitent une forte pression d'observation et l'implication de nombreux observateurs. Ces opérations de prospection à grande échelle devront être menées en période de reproduction (juin). Un protocole de recherche sera élaboré et mis à disposition pour faciliter ces prospections.

Pour chacune des prospections organisées, un coordinateur sera désigné. Il sera responsable de l'organisation de la prospection, de la synthèse des données et du transfert à l'opérateur technique du plan. Il est essentiel que les données soient

transmises rapidement à l'opérateur technique pour organiser le suivi et la veille, assurant le bon déroulement de la reproduction.

Le plan de restauration permettra, à son terme, d'établir une cartographie des zones favorables au niveau national. Ces zones seront identifiées au fur et à mesure : via les expertises, les observations des ornithologues et gestionnaires de sites, etc. Dès la première année du plan, les grandes zones humides susceptibles d'accueillir l'espèce seront répertoriées et les gestionnaires seront destinataires des informations relatives à la conservation de l'espèce (bulletins, cahiers techniques, plan de restauration, etc.)

Les observations de balbuzard en hivernage participeront également à l'établissement de la cartographie nationale des sites favorables. Eparses, ces données ne permettraient pas de définir une tendance à moyen terme ; il faut donc que celles-ci soient collectées et traitées annuellement.

Indicateurs de suivi ou indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Diffusion des fiches techniques « observation » et « milieux favorables »
- Réalisation d'une rubrique sur le site Internet « Observation d'oiseaux et détection de couples » (description des sites favorables, lecture de bagues, interprétation des comportements, etc. avec mise en ligne d'une fiche type d'observation)
- Cartographie (= inventaire) à l'échelle nationale des sites favorables
- Réalisation d'un rapport par site prospecté : contacts des référents locaux, caractéristiques des sites, nombre de participants, d'oiseaux contactés (individus, couples, comportements, etc.)
- Rapport annuel sur les installations de nouveaux couples, tentatives de nidification, etc. / Nombre de prospections réalisées

Pilote de l'action

Opérateur technique du plan

Partenaires susceptibles d'être concernés par la mise en œuvre de l'action

- Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA, associations, collectivités...)
- Associations de protection de la nature
- Naturalistes, ornithologues
- Collectivités territoriales

Financeurs potentiels

Organismes gestionnaires de réserves.

Collectivités territoriales

DIREN

Financeurs privés (fondations, institutions, mécénats, etc.)

Estimation financière

Bénévolat

Annexes

Fiche technique « besoins optimaux de l'espèce/milieux favorables »

Fiche d'observation (Comportements à noter, caractéristiques du nid, cf. fiche observation ONEMA)

Fiche de prospection (comment faire une prospection : période, poste fixes, etc.)

Annexe 2 :

Objectif : V. Sensibilisation du public et animation d'un réseau											
Action : V.2. Diffusion des connaissances (animation d'un réseau)											
DOMAINE											
Etude			Communication						Protection		
SECTEUR											
Corse			Forêts d'Orléans et de Chambord			Sites récents de présence (avec ou sans nidification)			Espèce non présente		
PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Contexte

Un site Internet dédié au balbuzard pêcheur et au plan de restauration est mis en ligne depuis 2005. Cet outil de sensibilisation et de communication est destiné au grand-public et aux acteurs de la conservation nationaux et internationaux.

Un bulletin d'information, le *Balbuzard Info*, est réalisé et diffusé deux fois par an aux acteurs de la conservation du balbuzard en France. Dans ce bulletin figurent les bilans annuels de la reproduction, les synthèses des actions de protection, de sensibilisation, et de communication menées par les différents acteurs nationaux, ainsi que des informations sur les études et programmes étrangers.

Pour diffuser les connaissances et expériences acquises, des cahiers techniques ont été réalisés pour d'autres rapaces. Composés de fiches sur les caractéristiques de l'espèce, les différentes mesures de protection, les méthodes de suivi, etc. ces cahiers sont des outils de transmission des connaissances très utiles pour les acteurs de la conservation.

En complément du site Internet, du bulletin et du cahier technique, un stage de formation dispense des informations techniques pour la conservation du balbuzard. Ce stage assure la transmission des expériences acquises en forêt d'Orléans (suivi, actions de conservation, etc.) et doit permettre à terme la constitution d'un réseau d'acteurs compétents à l'échelle nationale.

Description de l'action

Dans le cadre du plan de restauration, le site Internet actuel sera complété par un second site spécialement réservé aux acteurs de la conservation. Ce site permettra aux partenaires du plan d'avoir accès aux informations nécessaires et aux outils de travail (fiches techniques, plan de restauration, bilans annuels locaux et nationaux, etc.).

La parution d'un bulletin d'information semestriel de 4 à 6 pages est également prioritaire pour maintenir le lien entre les acteurs de la conservation, motiver l'implication de nouveaux acteurs de terrain et de partenaires institutionnels. Le réseau est sollicité pour le recueil des articles. Le bulletin est diffusé auprès des acteurs de la conservation de l'espèce, des gestionnaires de sites, des collectivités, etc.

Un cahier technique balbuzard sera réalisé grâce aux expériences acquises durant le 1er plan de restauration et au cours de ce second plan, et constituera un guide de référence pour tous ceux souhaitant s'investir dans la conservation de l'espèce, du simple observateur au gestionnaire de site. Les différentes fiches techniques mentionnées en annexe de ces fiches-actions seront réalisées au cours du plan de restauration, et seront diffusées via le site Internet et le bulletin. La compilation de ces fiches donnera lieu à la publication d'un cahier technique avant la fin du plan de restauration, diffusé auprès des

acteurs de la conservation, des gestionnaires de sites, des organismes socioprofessionnels (ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA), collectivités, associations de protection, etc.

Les stages de formation sont également utiles pour assurer le transfert de connaissances et de compétences aux gestionnaires et ornithologues intéressés. Sur la base des stages déjà réalisés, une fiche sera réalisée pour préciser le contenu de ces journées techniques et les documents diffusés à cette occasion. Ce stage est proposé en priorité aux gestionnaires des sites favorables et des sites expertisés, mais s'adresse aussi aux ornithologues désireux de faire des prospections. Ce stage, comme le cahier technique doit permettre aux gestionnaires de favoriser l'installation et la conservation de l'espèce (fiches expertise de sites, stages de formation, installation de plates-formes, protocoles de prospection et détection, de suivi, de récupération d'oiseau mort, etc.).

Indicateurs de suivi ou indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Nouvelles rubriques du site Internet, fréquentation annuelle.
- Nombre de bulletins édités. Nombre de pages. Nombre de destinataires. Nombre d'exemplaires édités.
- Edition et diffusion du cahier technique. Nombre de fiches techniques réalisées. Nombre d'exemplaires diffusés.
- Nombre de stages réalisés. Nombre de personnes formées. Documents diffusés lors du stage.

Pilote de l'action

Opérateur technique du plan

Partenaires susceptibles d'être concernés par la mise en œuvre de l'action

- Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONEMA, associations, collectivités...)
- Associations de protection de la nature et ornithologues
- Collectivités territoriales
- Ministère chargé de l'environnement

Financeurs potentiels

- Organismes gestionnaires
- DIREN
- Financeurs privés (Fondations, institutions, mécénats, etc.)
- Ministère chargé de l'environnement
- Collectivités territoriales

Estimation financière

- Coût de réalisation et diffusion d'un bulletin (8 pages couleurs et 300 exemplaires) : environ 5 euros
- Coût de réalisation et diffusion d'un cahier technique (30 pages couleurs et 1500 exemplaires): environ 9 euros
- Animation annuelle du site Internet dédié au plan de restauration : environ 1000 euros

Annexes

- Fiche technique « contenu des stages de formation »

Annexe 3 :

Objectif : **II. Recenser et aménager les sites favorables à l'espèce**
 Action : **II.2. Expertises, propositions de gestion, et aménagements de sites pour la reproduction**

DOMAINE											
Etude			Communication			Protection					
SECTEUR											
Corse			Forêts d'Orléans et de Chambord			Sites récents de présence (avec ou sans nidification)			Espèce non présente		
PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Contexte

Pour faciliter à la fois le maintien des couples nicheurs et favoriser l'installation de nouveaux couples, des aménagements peuvent être envisagés, en particulier sur les nids. En effet, le nid (support, construction et emplacement) est un élément particulièrement déterminant pour la réussite de la nidification de l'espèce. Pour encourager le balbuzard à coloniser de nouveaux milieux et fixer des populations en voie de colonisation, des aires artificielles peuvent leur être proposées. L'intérêt de ces aires est multiple : pallier le manque d'arbres propices, encourager les couples à s'installer sur des sites tranquilles, poissonneux, loin des lignes électriques, remédier à la chute des aires en période hivernale, retenir les oiseaux de passage, limiter les interactions intraspécifiques, etc.

Des expertises sont réalisées par un spécialiste de l'espèce, à la demande des gestionnaires, pour évaluer les potentialités d'accueil des sites. Cette expertise définit les mesures de gestion et les aménagements à mettre en œuvre pour améliorer l'attractivité du site (aire artificielle, détournement de chemin, élagage, etc.).

Ces aménagements peuvent être réalisés sur les sites récents de présence de l'espèce, ainsi que sur les sites diagnostiqués comme favorables où l'espèce n'est pas encore présente.

Description de l'action

Sur les sites où l'espèce n'est pas présente, des mesures peuvent être prises pour favoriser l'implantation de couples pionniers. Afin d'évaluer les potentialités d'accueil des sites et les aménagements envisageables, des expertises seront effectuées par un spécialiste de l'espèce à la demande des gestionnaires. Les sites localisés dans les milieux considérés comme favorables (cf.fiche II.1) seront prioritaires pour la réalisation des expertises.

Les gestionnaires de site, selon les résultats de l'expertise, mettront en œuvre les préconisations (installation d'aires artificielles, maintien d'arbres propices, limitation des dérangements, etc.). Sur ces sites, l'installation d'aires artificielles n'ayant pas encore montré son efficacité, elles ne seront pas prioritairement mises en place.

Ces expertises contribueront, par ailleurs, à identifier les zones favorables à l'espèce à l'échelle nationale et à en établir une cartographie (fiche II.1).

Une fiche technique « d'appréciation de sites », précisant les critères retenus pour apprécier la potentialité du site, sera réalisée et diffusée durant la première année d'application du plan.

Chaque expertise de site fait l'objet d'un compte-rendu détaillé de la part du spécialiste en charge de ce travail. Les gestionnaires des sites aménagés s'engagent à réaliser un suivi annuel et à transmettre le bilan au coordinateur du plan. Sur les sites récents de

présence, ces actions pourront également être mises en œuvre afin de conforter ces sites comme de nouveaux noyaux de population. Ces actions compléteront celles mises en œuvre pour maintenir les sites de reproduction existants (cf.fiche II.3).

En Corse, ces expertises ne sont pas prioritaires car l'espèce niche sur la plupart des sites favorables et certains sites, déjà aménagés comme les îles Bruzzi, Sanguinaires Punta Capicciolu, Punta Paragiola, golfe de Lava n'ont pas encore été occupés. Des améliorations de sites sont cependant possibles sur les sites déjà occupés (cf.fiche II.3). Afin de restaurer les populations méditerranéennes et dans le cadre d'une coopération internationale, des aménagements peuvent également être envisagés sur d'autres sites tels que la Toscane et la Sardaigne (fiche IV.1).

Indicateurs de suivi ou indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Diffusion d'une fiche technique sur les critères d'appréciation des sites
- Diffusion d'une fiche sur les bilans annuels des sites aménagés
- Bilan annuel des expertises réalisées (nombre d'expertises réalisées, nombre de sites jugés favorables, fiche bilan d'expertise par site, propositions de gestion, etc.) par le chargé d'expertise.
- Bilan annuel des sites expertisés et/ou aménagés (aménagements réalisés ou gestion mise en œuvre, présence ou passage d'oiseaux, rechargement d'aires, comportements territoriaux, etc.) par les gestionnaires.

Pilote de l'action

Opérateur technique du plan

Partenaires susceptibles d'être concernés par la mise en œuvre de l'action

Spécialiste de l'espèce chargé des expertises : Rolf Wahl
Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA, associations, collectivités...)
Propriétaires
Collectivités territoriales
Associations de protection de la nature

Financeurs potentiels

Collectivités territoriales
DIREN
Organismes gestionnaires de réserves, etc.
Financeurs privés (Fondations, institutions, mécénats, etc.)

Estimation financière

Expertise :

Prévoir au minimum une journée d'expertise par site + les coûts de l'hébergement et de déplacement du spécialiste (qui dépendent du lieu de l'expertise)
Actuellement, les expertises sont réalisées bénévolement par R.Wahl. Seuls les frais de déplacement/hébergement sont pris en compte.

Coût d'installation d'une aire artificielle :

Compter entre 500 et 3000 euros par aire (déplacement, fournitures matériaux, et construction)

Elagage d'un arbre :

Compter environ 90 et 400 euros par arbre (déplacement et intervention)

Annexe 4 :

Objectif : **II. Recenser et aménager les sites favorables à l'espèce**

Action : **II.3. Maintien ou amélioration des sites de reproduction**

DOMAINE											
Etude			Communication			Protection					
SECTEUR											
Corse			Forêts d'Orléans et de Chambord			Sites récents de présence (avec ou sans nidification)			Espèce non présente		
PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Contexte

En région Centre (forêt d'Orléans et de Chambord), pour encourager l'implantation d'oiseaux extérieurs et favoriser les tentatives de nidification, des aménagements ont été réalisés (aires artificielles, limitation des dérangements, etc.) et, selon toute probabilité, se sont révélés efficaces.

Pour assurer la stabilité des colonies installées et favoriser l'implantation de couples sur de nouveaux sites, la pérennisation des aires utilisées et l'aménagement de zones de nidification favorables demeurent essentiels.

Sur le continent, la qualité des sites de reproduction est étroitement liée à la gestion forestière. Les gestionnaires et propriétaires forestiers constituent des partenaires incontournables pour la pérennité des sites de reproduction.

En Corse, certains nids particulièrement exposés à la fréquentation touristique et/ou accessibles aux prédateurs terrestres font l'objet d'aménagements.

En France continentale, un couple niche sur un pylône hors tension ; une ébauche a également été recensée en région centre. A l'étranger, de nombreux nids sont installés sur les pylônes, notamment en Allemagne.

Description de l'action

Le maintien et l'amélioration des sites de reproduction sont prioritaires sur l'ensemble du territoire national. Les efforts les plus importants devront se porter sur les sites de reproduction récents de l'espèce, ces derniers étant à priori plus fragiles que les sites les plus anciennement colonisés.

La gestion des sites existants consistera dans la majorité des cas, à entretenir les aires et les caractéristiques de l'arbre porteur (élagages, consolidations, etc.) ; à réaliser des aménagements visant à limiter les dérangements (détourner un chemin, imposer une période et/ou un périmètre de tranquillité, etc.) et les prédateurs. Le respect des périodes de sensibilité de l'espèce (travaux forestiers, activités de plein air, etc.) est essentiel.

De plus en plus de nids ou ébauches seront vraisemblablement découverts sur des pylônes dans les années à venir. Une expertise menée par un spécialiste de l'espèce, l'opérateur technique du plan et RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité), sera réalisée pour définir la conduite à tenir.

Les actions spécifiques sur le continent :

Pour favoriser l'implantation à long terme ou favoriser les installations naturelles sur des sites actuellement inoccupés, il peut être proposé des mesures de gestion telles que la

préservation des îlots de vieillissement. Une fiche technique « gestion forestière » sera rédigée : elle précisera les mesures de gestion à mettre en place pour maintenir une disponibilité en habitats de nidification favorables dans les aménagements forestiers. En dehors des réserves naturelles, l'ONF pour la forêt domaniale, et le CRPF en propriétés privées sont les interlocuteurs privilégiés pour la conservation de l'espèce en France continentale. Ces mesures sont susceptibles de bénéficier à l'ensemble de l'avifaune forestière.

Les actions spécifiques en Corse :

En Corse, les dérangements d'origine anthropiques et la prédation terrestre sont les principaux facteurs de dégradation des sites. Le conservatoire du littoral, directement concerné par la gestion des sites côtiers, est un partenaire privilégié pour limiter l'impact des loisirs de plein air (randonnées, scooters des mers, clubs de plongées, etc.) Il peut être également envisagé des acquisitions pour certains sites problématiques.

Indicateurs de suivi ou indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Réalisation et diffusion d'une fiche technique « gestion forestière »
- Mesures de gestion : nids consolidés, détournement de chemin, surélévation de nid, mesures réglementaires, gestion forestière (élagages, îlots de vieillissement, travaux différés, etc.)
- Acquisitions de terrains
- Contacts et mesures prises pour les nids sur pylônes

Pilote de l'action

Opérateur technique du plan

Partenaires susceptibles d'être concernés par la mise en œuvre de l'action

- Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA, RTE associations, collectivités...)
- Collectivités territoriales
- Associations de protection de la nature

Financeurs potentiels

Financeurs privés (Fondations, institutions, mécénats, etc.)
Organismes gestionnaires
Collectivités territoriales
DIREN

Estimation financière

Coût d'installation d'une aire artificielle :

Compter entre 500 et 3000 euros par aire (déplacement, fournitures matériaux, et construction)

Elagage d'un arbre :

Compter environ 90 et 400 euros par arbre (déplacement et intervention)

Annexe 5 :

Objectif : **II. Recenser et aménager les sites favorables à l'espèce**

Action : **II.5. Identification et limitation des dérangements**

DOMAINE											
Etude			Communication						Protection		
SECTEUR											
Corse			Forêts d'Orléans et de Chambord			Sites récents de présence (avec ou sans nidification)			Espèce non présente		
PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE			PRIORITE		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Contexte

En Amérique du Nord, le balbuzard pêcheur niche parfois très près de l'homme. En Europe, et notamment en France, il tolère assez mal le dérangement en période d'installation, et évite la présence humaine. Les décennies de persécutions dont il a fait l'objet en Europe expliquent peut-être cette spécificité.

Les dérangements peuvent faire échouer des nidifications, ce qui se révèle particulièrement problématique lors des premières tentatives de reproduction sur de nouveaux sites. Il semble cependant que les couples, fidèles au site de nidification, soient ensuite capables de « s'habituer » à certaines activités régulières et discrètes.

En tout état de cause, la notion même de dérangement est très floue en ce qui concerne le balbuzard. Les impacts des activités diverses à proximité du nid, susceptibles de déranger les oiseaux et de nuire à la reproduction, sont encore mal connus.

Description de l'action

Le suivi étroit des populations qui est réalisé chaque année doit être mis à profit pour recenser les perturbations et les causes d'échec. Il ne s'agit pas uniquement de noter les dérangements, mais bien toutes les activités, exceptionnelles ou régulières, à proximité des sites de reproduction : nature des activités, distances, période, fréquence, durée dans le temps, etc. Ces différentes activités observées à proximité des nids doivent être consignées sur des fiches de suivi de nids, et mises en relation avec le déroulement de la nidification. Ces observations pourront permettre de mieux définir les activités dérangeantes pour le balbuzard pêcheur. Un bilan annuel sera réalisé sur la base des fiches de suivi, intégrant une partie « identification des dérangements ». Les conclusions de ces observations pourront guider les mesures de protections futures. Les mesures ou aménagements nécessaires (détourner un chemin, aménager un point d'observation, etc.) devront être pris en concertation avec l'organisme gestionnaire (cf.fiche II.3) et le propriétaire du terrain concerné.

Indicateurs de suivi ou indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Synthèse annuelle des activités observées à proximité des nids et de leur impact sur la reproduction.
- Liste des interventions et actions réalisées pour limiter les dérangements.
- Rapport d'analyse sur la notion de dérangement appliquée au balbuzard pêcheur.

Pilote de l'action

Opérateur technique du plan

Partenaires susceptibles d'être concernés par la mise en œuvre de l'action

- Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA, collectivités locales, associations...)
- Propriétaires
- Associations de protection de la nature
- Usagers divers du territoire (chasseurs, cyclistes, randonneurs, etc.)
- Organismes scientifiques (CNRS, muséums d'histoire naturelle, etc.)

Financeurs potentiels

Ministère chargé de l'environnement
Collectivités territoriales
Organismes gestionnaires (PNR, RNF, RNR, ONF, CRPF, ONCFS, ONEMA...)
DIREN
Financeurs privés (Fondations, institutions, mécénats, etc.)

Estimation financière

Bénévolat pour le suivi de la reproduction (cf. fiche I.1).

Annexes

Fiche technique du suivi (avec identification des dérangements)

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **LUSTRAT Jean-Marc**
Structure : **Conseil général 91**
Adresse : **Hôtel du département, 91 012 Evry cedex**
Mail : **jmlustrat@cg91.fr**
Téléphone 1 : **06 89 98 98 86** Téléphone 2 : Fax :



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **Marais de Misery**
Département(s) : **Essonne (91)** Commune(s) : **Vert-le-petit, Echarcon**
Surface totale du site : **88 ha**
Statut(s) :
-**Natura 2000**
-**Espace Naturel Sensible**
-Autres :

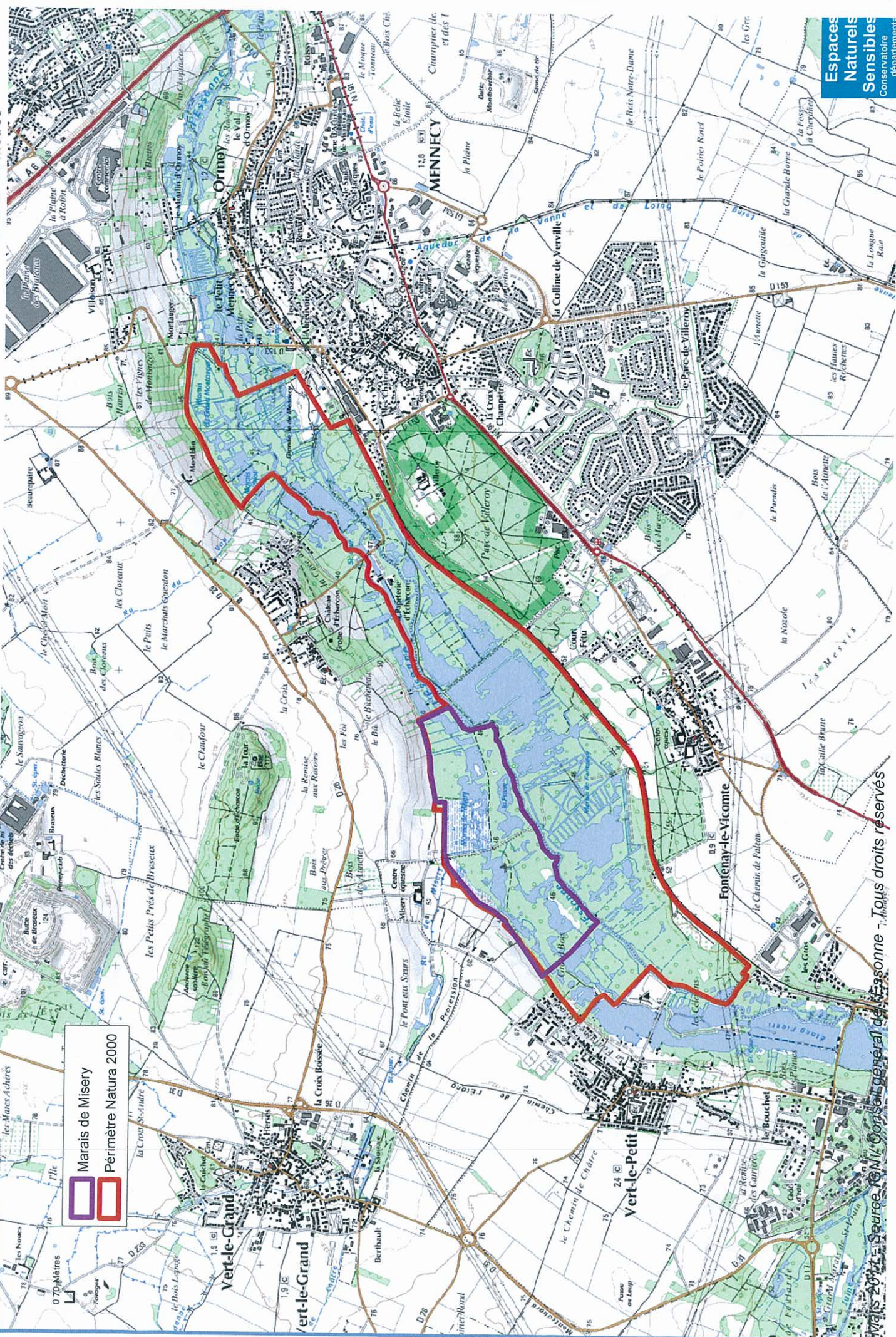
- Milieu(x) remarquable(s) :
- Espèce(s) remarquable(s) : **Balbuzard pêcheur (nicheur), Blongions nain, Butor étoilé (hivernage)**
- Fréquentation du site : **visites guidées (en 250 personnes par an)**

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection

Localisation du Marais de Misy

0 500 Mètres

-  Marais de Misy
-  Périmètre Natura 2000





Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : **Marais de Misery (ENS)**

Date : **22/03/2011**

Personne ressource : **Lustrat Jean-Marc**

Structure ou association : **Conseil Général de l'Essonne, Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles**

Coordonnées : **jmlustrat@cg91.fr, 06 89 98 99 86.**

- Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, préciser la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2010	10	8	3	
2009	3	5	16	
2008	4	7	9	
2007	7	4	7	
2006	28	17	15	
2005	14	20	29	
2004	15	10	20	
2003	12	52	4	
2002	3	10	56	
2001			18	1
2000		6	22	

- Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Ce suivi est effectué par les agents du CG91 lors des surveillances et suivis divers, suivi renforcé aux dates de présence de l'espèce. Les données du tableau ci-dessus sont uniquement celles notées par les agents du CENS. Elles peuvent varier d'une année à l'autre notamment en fonction des animations réalisées et donc du nombre de jours sur sites. Il faudrait y rajouter celles du public qui fréquente le marais de Fontenay (autre ENS propriété du CG91) et où le Balbuzard est fréquemment observé.

- S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? **OUI** **NON**
Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?

Actions en faveur de l'espèce

- Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?
(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

Installations de 2 aires artificielles pendant l'hiver 2004-2005 sur le marais de Misery et d'une aire supplémentaire pendant l'hiver 2009-2010, tout ceci avec l'appui technique de Rolf Wahl. Une des aires installée en 2004-2005 a été utilisée dès 2005 pour la 1^{ère} nidification de l'espèce en IDF. Depuis elle a été utilisée chaque année, 2 autres fois avec un succès de nidification.

- Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

Nous souhaitons mettre en place une diffusion un peu comme au ravoir. Malheureusement, la maison à l'entrée du site qui devait servir de maison des marais a brûlé. Le projet est donc remis. Par contre, le CG 91 continue à acquérir des zones naturelles dans le secteur et ailleurs en Essonne. Au cas où des zones favorables à la nidification du balbuzard seraient acquises, nous ferions appel à l'expertise de Rolf.

Informations complémentaires

.....
Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bague, 75015 PARIS ;
Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 7 : Fiches Bilan 2011 : ZPS Bassée et plaines adjacentes.

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **FROC Sylvain**

Structure : **Biotope**

Adresse : **4 rue Morène, 75 014 Paris**

Mail : **sfroc@biotope.fr**

Téléphone 1 : **01 40 09 04 37** Téléphone 2 :

Fax :



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure : **AGRENABA** Nom, prénom : **Magalie Rivière**

mail: **agrenaba@wanadoo.fr** Tél: **01 64 00 06 23**

Structure : **ANVL** Nom, prénom : **Jérôme Manol**

mail: Tél: **01 64 22 61 17**

Informations générales du site

Nom du site : **ZPS Bassée et plaines adjacentes**

Département(s) : **Seine et marne (77)** Commune(s) :

Lieu dit(s) :

Surface totale du site : **27 643 ha**

Statut(s) :

-Natura 2000 : **FR1112002 Bassée et plaines adjacentes et SIC FR 1100798 La Bassée**

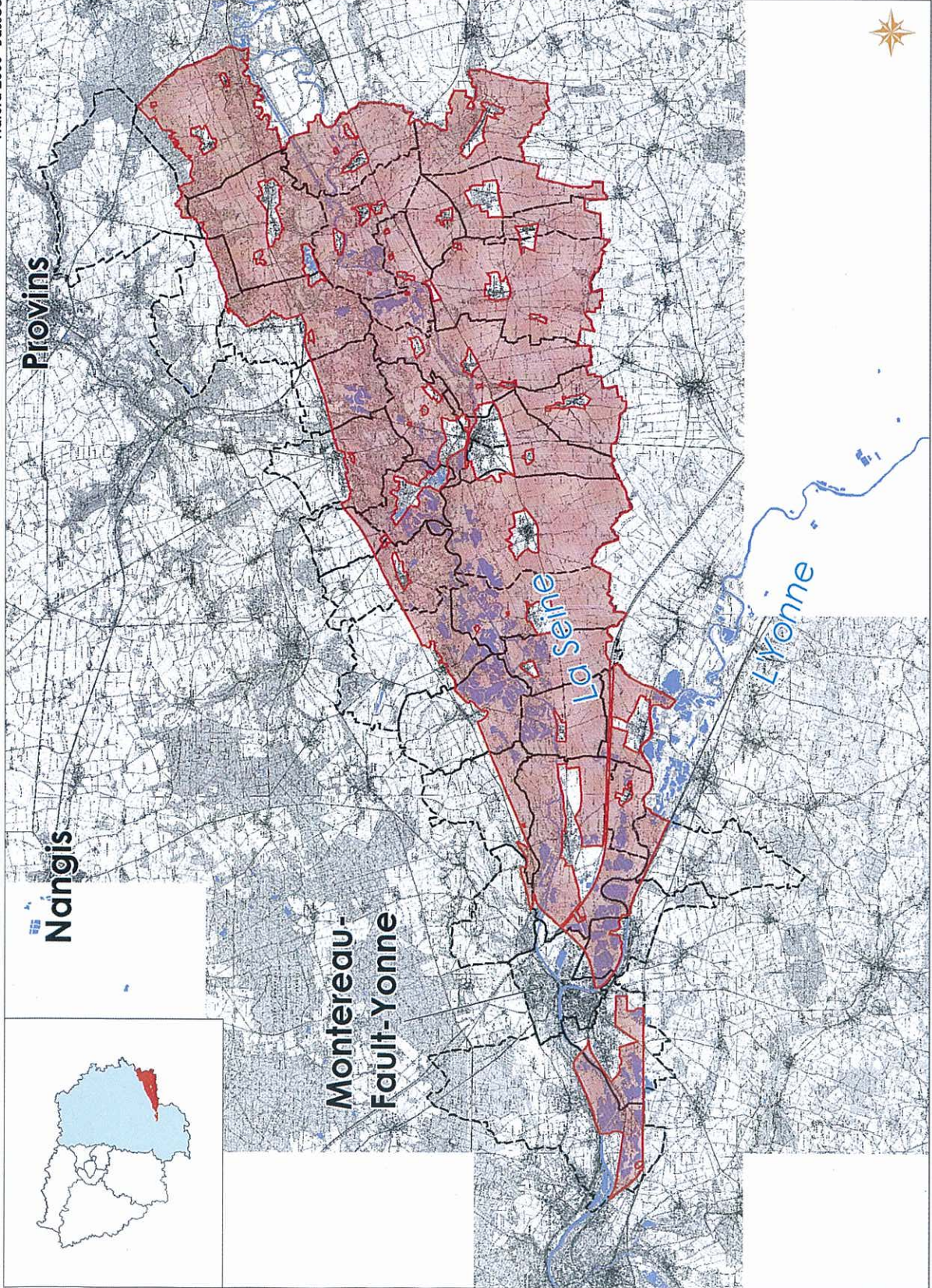
-Réserve Naturelle Nationale : **La Bassée (900 ha)**

-Autres :

- Milieu(x) remarquable(s) :...
- Espèce(s) remarquable(s) :...
- Fréquentation du site :..

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection

Communauté de communes de la Bassée
Elaboration du Documents d'Objectifs du site
Natura 2000 "Bassée et plaines adjacentes"



Fonds : IGN Scan 25 - DRIE Ile de France - Hydrographie : BD Carthage - Cartographie : Biotope, 2010

Légende

- Limites administratives
 - Communes concernées par la ZPS
- Site Natura 2000
- ZPS "Bassée et plaines adjacentes"
- Hydrographie
 - Principales masses d'eau (fleuves et plans d'eau)



Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **PERON Virginie**

Structure : **Association de la Réserve Naturelle des marais de Larchant (ARNML)**

Adresse : **Le marais, 77 760 Larchant**

Mail : **contact@maraisdelarchant.fr**

Téléphone 1 : **09 60 45 00 38**

Téléphone 2 :

Fax :

Partenaires associés

Structure :

Nom, prénom : **Didier Sénécal**

mail: **dsenecal@free.fr** Tél:

Structure :

Nom, prénom :

mail:

Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **RNR Les marais de Larchant**

Département(s) : **Seine et marne (77)**

Commune(s) : **Larchant**

Lieu dit(s) :

Surface totale du site :

Statut(s) :

-**Natura 2000**

-**Réserve Naturelle Régionale**

-**Propriété privée**

-Autres :

- Milieu(x) remarquable(s) :....
- Espèce(s) remarquable(s) :..
- Fréquentation du site :.

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection



Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : **RNR MARAIS DE LARCHANT**

Date : **04 mai 2011**

Personne ressource : **Didier Sénécal (bagueur, dsenecal@free.fr)**

Structure ou association : **Association de la Réserve Naturelle du Marais de Larchant (ARNML)**

Coordonnées : **le marais, 77 760 Larchant, contact@maraisdelarchant.fr, 09 60 45 00 38**

- Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI**
➤ Si oui, préciser la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2011	X			
2010	X			
2009	X	X	X	
2008	X	X	X	
2007	X	X	X	

- Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** Si oui, comment est-il effectué et par qui ?
Didier Sénécal, des visites régulières et surtout à la station de baguage.
(STOC en mai-juin, migration d'août à début novembre)

Actions en faveur de l'espèce

- Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?
(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)
Création de 3 plateformes en février 2011 après expertise de R. Wahl.

- Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ? **NON**

Informations complémentaires

Le marais de Larchant est soumis à d'importantes variations du niveau d'eau. De 2001 à 2009, période de hautes eaux, le Balbuzard était régulièrement contacté au double passage, mais aussi parfois entre deux. Ainsi, en 2008, deux individus erratiques ont séjourné un bon moment dans le marais. Depuis l'année dernière, l'assèchement rapide du site entraîne une relative désertion. Mais les trois plates-formes installées sous le contrôle de Rolf Wahl seront prêtes à accueillir d'éventuels nicheurs lorsque le marais redeviendra plus attractif.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bargue, 75015 PARIS ;
Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 9 : Fiches Bilan 2011 : Massif domanial de Villefermoy.

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **TRANGOSI Renaud**

Structure : **Office National des Forêts**

Adresse : **Maison Forestière de la Chapelle-Rablais, 2 square Dupeyron, 77370 la CHAPPELLE-RABLAIS**

Mail : **renaud.trangosi@onf.fr**

Téléphone 1 : **01 64 08 42 18** Téléphone 2 : **06 03 42 85 22** Fax :



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **Massif domanial de Villefermoy**

Département(s) : **Seine-et-Marne (77)** Commune(s) : **Fontenailles**

Lieu dit(s) :

Surface totale du site : **2641 ha**

Statut(s) :

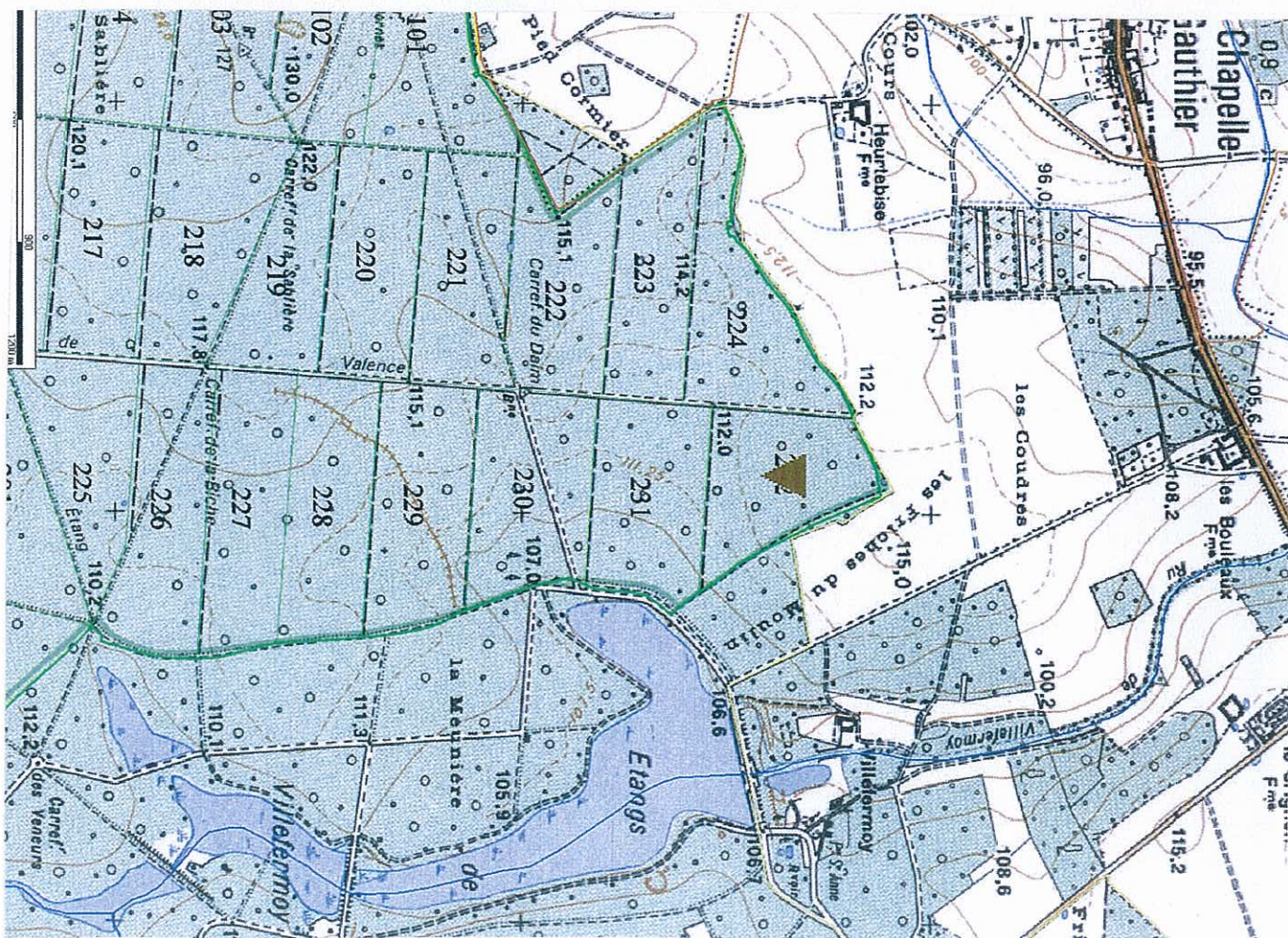
-**Natura 2000 : FR1112001 Massif de Villefermoy**

-**Forêt domaniale**

-Autres :

- Milieu(x) remarquable(s) :....
- Espèce(s) remarquable(s) :..
- Fréquentation du site :.

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection







Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : Forêt Domaniale de Villefermoy

Date : 01/05/2011

Personne ressource : TRANGOSI Renaud

Structure ou association : ONF UT Villefermoy

Coordonnées : Maison Forestière de la Chapelle-Rablais, 2 square Dupeyron, 77370 La CHAPELLE-RABLAIS
01 64 08 42 18 et 06 03 42 85 22

➤ Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? OUI NON
Si oui, préciser la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2010	1	1		
2005		1		

➤ Un suivi est-il effectué sur le site ? OUI NON
Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Observations par un garde particulier sur les étangs de Villefermoy (privés)
Observations régulières de la plate-forme de nidification par l'ONF

➤ S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? OUI NON
Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?

Actions en faveur de l'espèce

➤ Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?
(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

Mise en place d'une plate-forme de nidification par l'ONF en 2006 mais pas de nidification actuellement

➤ Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

Oui installation d'une seconde plate-forme de nidification par l'ONF

➤ Souhaitez-vous que notre spécialiste de l'espèce, Rolf Wahl, viennent faire une expertise en mai-juin sur votre site ? OUI NON

➤ Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ? OUI NON

Informations complémentaires

.....
.....
.....
.....

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bague, 75015 PARIS ;
Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 10 : Fiches Bilan 2011 : Massif domanial de Rambouillet.

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **GENTILS Milene**
Structure : **ONF - UT Rambouillet**
Adresse : **3 rue de Groussay, 78 120 Rambouillet**
Mail : **milene.gentils@onf.fr**
Téléphone 1 : Téléphone 2 : Fax :



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

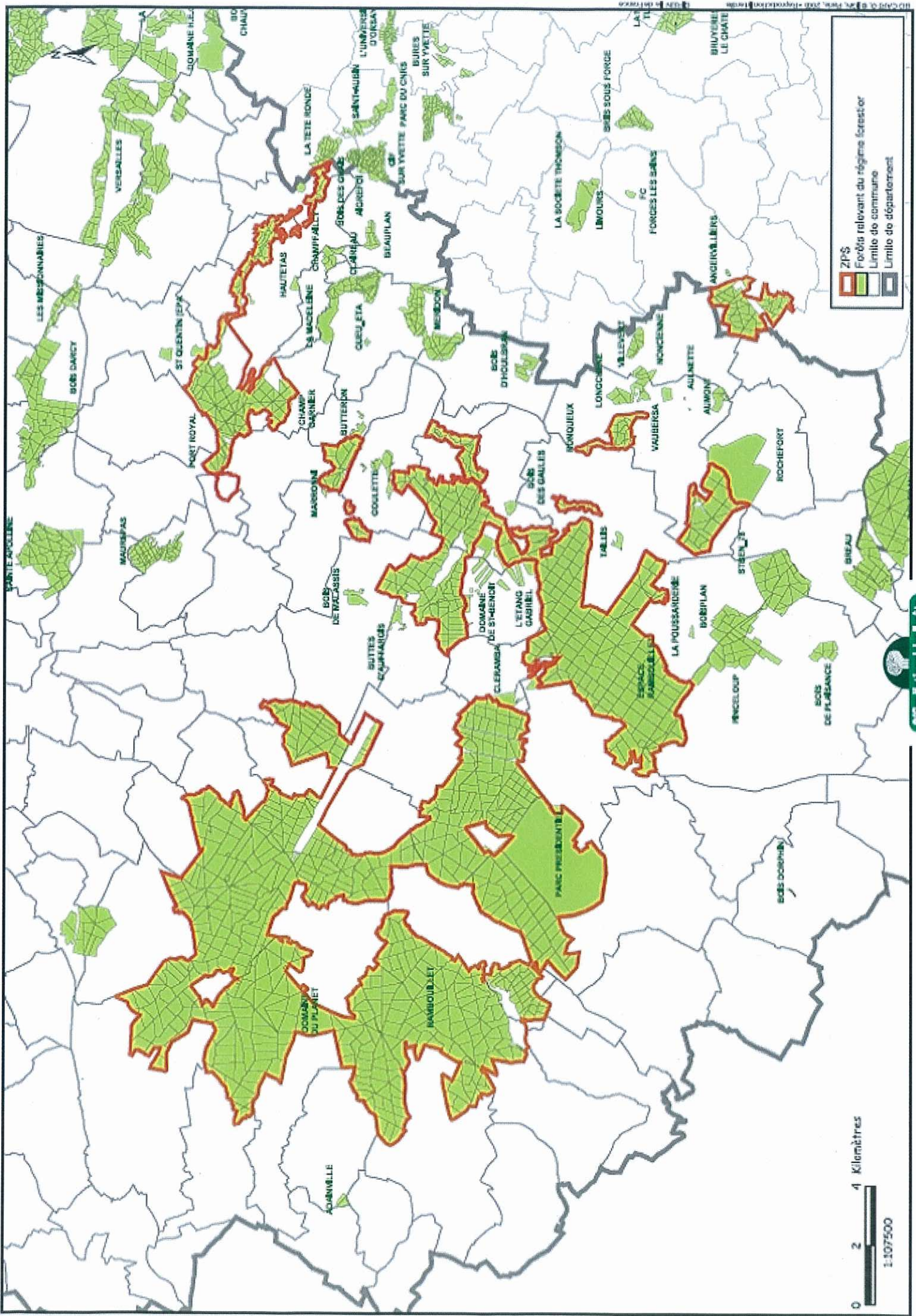
Structure : ONF Nom, prénom : ARNABOLDI Frédéric	mail: frederic.arnaboldi@onf.fr	Tél: 0646311183
Structure : ONF Nom, prénom : ROYER Elisabeth	mail: royer.elisabeth@onf.fr	Tél:
Structure : SMAGER Nom, prénom : LEBRUN Pascal	mail: smager@orange.fr	Tél: 0633317570

Informations générales du site

Nom du site : **Massif domanial de Rambouillet et zones humides proches**
Département(s) : **Yvelines (78) et Essonne (91)** Commune(s) : **36 communes** Lieu dit(s) :
Surface totale du site : **17 110 ha**
Statut(s) :
-Natura 2000 : **FR112011 Massif de Rambouillet et zones humides proches**
-Forêt domaniale (Rambouillet, Angervilliers, Port royal)
-Forêt régionale
-Propriétés privées
-Autres :

- Milieu(x) remarquable(s) : **Réserves biologiques en FD de Rambouillet**
- Espèce(s) remarquable(s) :
- Fréquentation du site :

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection





Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : **Massif domanial de Rambouillet et zones humides proches** Date : **01/05/2011**
Personne ressource : **LETOURNEAU Christian**
Structure ou association : **CERF/CORIF**
Coordonnées : **8 rue Mauve, 78 990 Elancourt, christianletourneau@numericable.fr, 0130660859**

- Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, préciser la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2009	1 (1)	8 (2)	28 (2)	
2008	7 (1)	5 (1)	11 (2)	
2007	4 (1)	1 (1)	13 (2)	
2006	11 (2)	4 (1)	20 (2)	1 (1)
2005	13 (2)	7 (1)	22 (2)	
2004			18 (4)	
2003	4 (2)	2 (1)	16 (1)	
2002		1 (1)	10 (2)	
2001			9 (2)	

De manière générale, le balbuzard est observé dans le massif domanial de Rambouillet et aux étangs de Hollande. Les données entre parenthèses sont le nombre de balbuzards observé simultanément.

- Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Un comptage d'oiseaux tous les dix jours aux étangs de Hollande (et aussi suivi du garde du SMAGER). Sur le massif de Rambouillet, il n'y a pas vraiment de suivi.

- S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? **OUI** **NON**
Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?
-

Actions en faveur de l'espèce

- Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?
(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

OUI (Expertise)

- Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

OUI (3 à 5 plateformes)

- Souhaitez-vous que notre spécialiste de l'espèce, Rolf Wahl, viennent faire une expertise en mai-juin sur votre site ? **OUI** **NON**

- Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ? **OUI** **NON**

Informations complémentaires

Balbusard

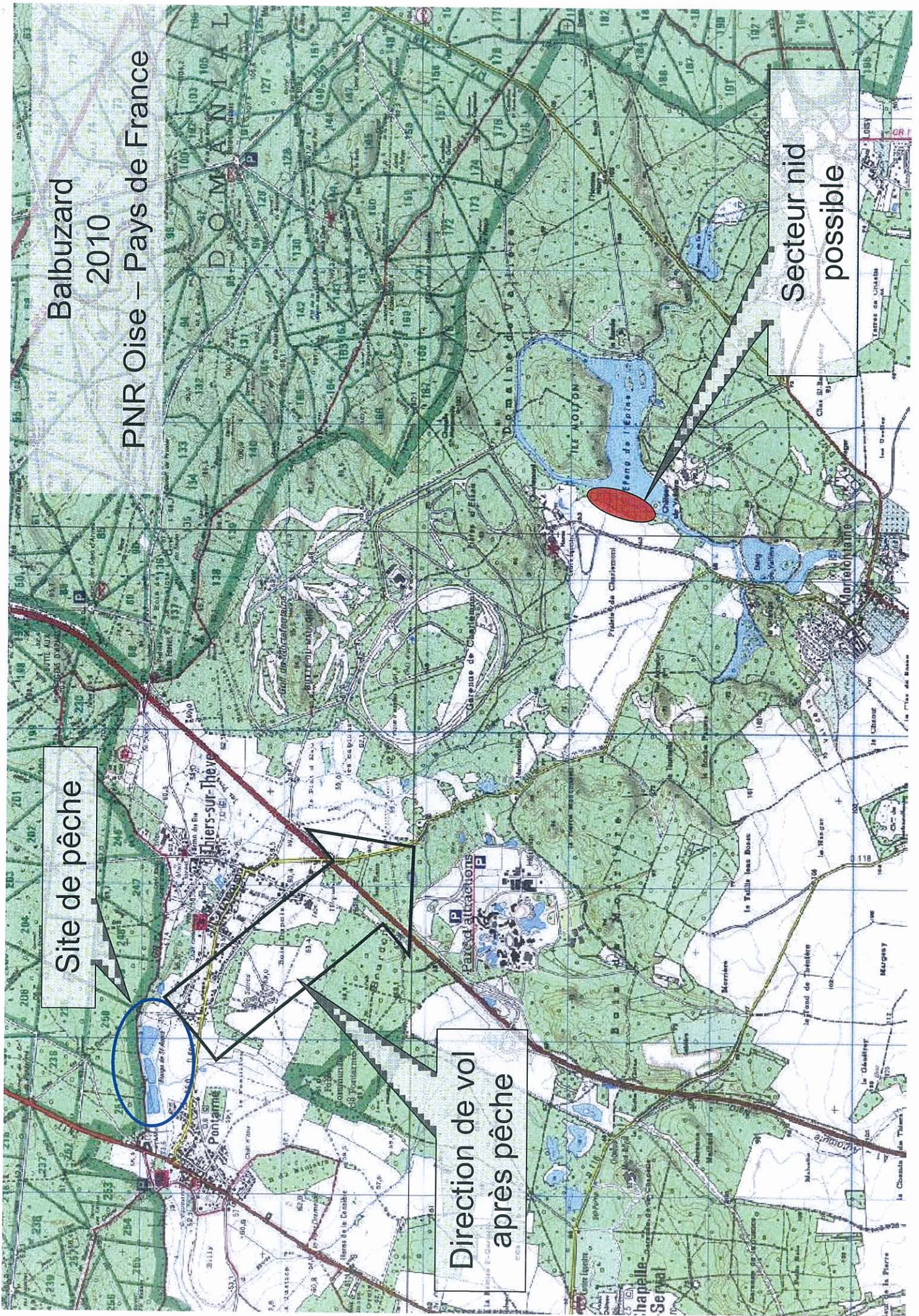
2010

PNR Oise – Pays de France

Site de pêche

Direction de vol
après pêche

Secteur nid
possible





Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : Vallée de la Thève amont (ZPS Les Forêts Picardes)

Date : mai 2011

Personne ressource : Jean-Luc HERCENT

Structure ou association : Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

Coordonnées : Château de la Borne Blanche, 48 rue d'Hérivaux, BP 6, 60560 Orry-la-Ville

➤ Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI** NON

Si oui, précisez la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2011		X	X	
2010			X	
2005		X	X	
2004		X	X	

Le balbuzard pêcheur est observé quasi quotidiennement en migration pré et post nuptial. Cependant certaines années il est observé en période de nidification.

➤ Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** **NON**

Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Pas de suivi formel mais une « attention » par un habitant du secteur

➤ S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? **OUI** **NON**

Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?

Pas de suivi envisagé pour le moment mais si une reproduction sur le site était attestée alors le souhait d'un suivi serait peut-être envisagé

Actions en faveur de l'espèce

➤ Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?

(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

NON

➤ Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

Pas pour le moment mais si une reproduction sur le site était attestée alors des actions seraient envisagées notamment dans le cadre des actions du site natura 2000

➤ Souhaitez-vous que notre spécialiste de l'espèce, Rolf Wahl, viennent faire une expertise en mai-juin sur votre site ? **OUI** **NON**

Pourquoi pas si forte probabilité de reproduction. Une première expertise a été réalisée en 2004-2005 par Rolf Wahl.

➤ Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ? **OUI** **NON**

Informations complémentaires

.....
.....
.....
.....
.....

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bargue, 75015 PARIS ;
Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 12 : Fiches Bilan 2011 : Plaine de Sorques.

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **DESMIER Christian**

Structure : **Conseil Général 77**

Adresse : **Hôtel du département, Rue des Saints Pères, 77 010 Melun cedex**

Mail : **christian.desmier@cg77.fr**

Téléphone 1 : **0164192754**

Téléphone 2 : **0614162227**

Fax : **0160718350**



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure : **CG 77** Nom, prénom : **PLANCKE Sylverstre** mail: **sylverstre.plancke@cg77.fr** Tél: **0164192755**

Structure : Nom, prénom :

mail:

Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **Plaine de Sorques**

Département(s) : **Seine-et-Marne (77)** Commune(s) : **Montigny sur Loing, Morêt sur Loing**

Lieu dit(s) : **Plaine de Sorques**

Surface totale du site : **129 ha**

Statut(s) :

-Natura 2000 : **FR1100795 Massif de Fontainebleau, FR1100801 Basse vallée du Loing**

-Espace Naturel Sensible

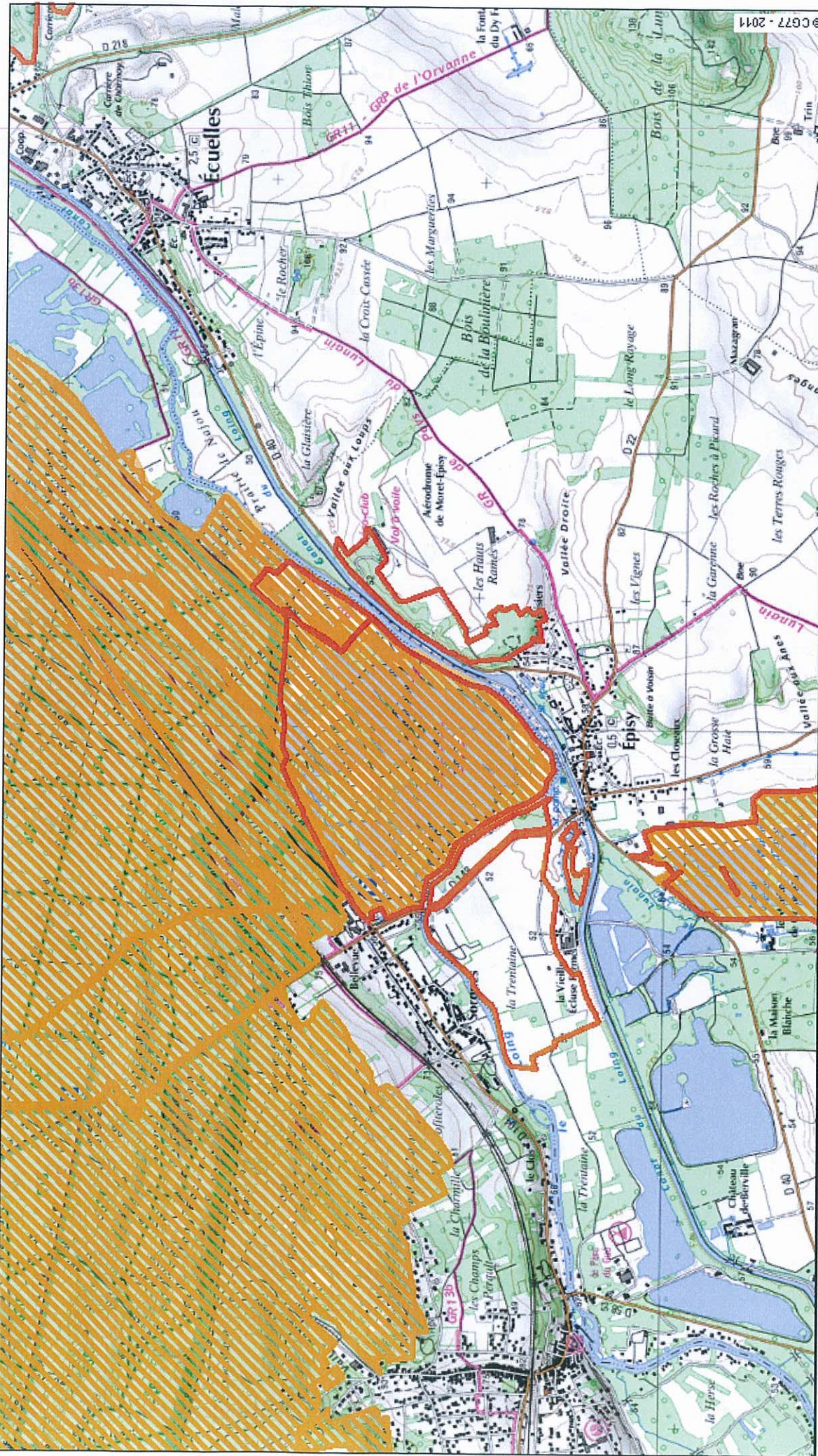
-APPB

-Autres :




- Milieu(x) remarquable(s) :....
- Espèce(s) remarquable(s) :..
- Fréquentation du site : **inférieur à 30 000/an**

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection

Espaces Naturels Sensibles Plaine de Sorques



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DEE - Cristina DESNIER - 05/05/2011
 Sources : Département de Seine-et-Marne - SIS - DEE
 DIREN-IDF/IGN - SC9 02/09/2007
 REPRODUCTIO N INTERDITE

-  Limite des périmètres ENS
-  NATURA2000 ZSC
-  NATURA2000 ZPS



CG77 - 2011



Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : Plaine de Sorques
Personne ressource : PLANCKE Sylvestre
Structure ou association : Conseil Général 77
Coordonnées : 01 64 19 27 55

Date : 05/05/2011

➤ Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, précisez la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Années	février / avril	mai / juin	juillet / octobre	novembre / janvier
2011	2	1		
2010	1		1	
2009	1		1	
2008	1		1	
2007	1		1	
2006	1		1	

De manière générale, le balbuzard est observé tous les ans, au moins une fois, à chaque passage migratoire (pré et postnuptiaux).

➤ Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** **NON**
Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Un comptage d'oiseaux d'eau tous les dix jours.

➤ S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? **OUI** **NON**
Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?

Actions en faveur de l'espèce

➤ Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?
(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

NON

➤ Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

NON

➤ Souhaitez-vous que notre spécialiste de l'espèce, Rolf Wahl, viennent faire une expertise en mai-juin sur votre site ? **OUI** **NON**

➤ Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ? **OUI** **NON**

Informations complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bague, 75015 PARIS ;
Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 13 : Fiches Bilan 2011 : Marais d'Episy.

Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **DESMIER Christian**

Structure : **Conseil Général 77**

Adresse : **Hôtel du département, Rue des Saints Pères, 77 010 Melun cedex**

Mail : **christian.desmier@cg77.fr**

Téléphone 1 : **0164192754**

Téléphone 2 : **0614162227**

Fax : **0160718350**



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure : **CG 77** Nom, prénom : **PLANCKE Sylverstre** mail: **sylverstre.plancke@cg77.fr** Tél: **0164192755**

Structure : Nom, prénom :

mail:

Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **Marais d'Episy**

Département(s) : **Seine-et-Marne (77)** Commune(s) : **Episy**

Lieu dit(s) :

Surface totale du site : **45 ha**

Statut(s) :

-**Natura 2000 : FR1100801 Basse vallée du Loing**

-**Espace Naturel Sensible**

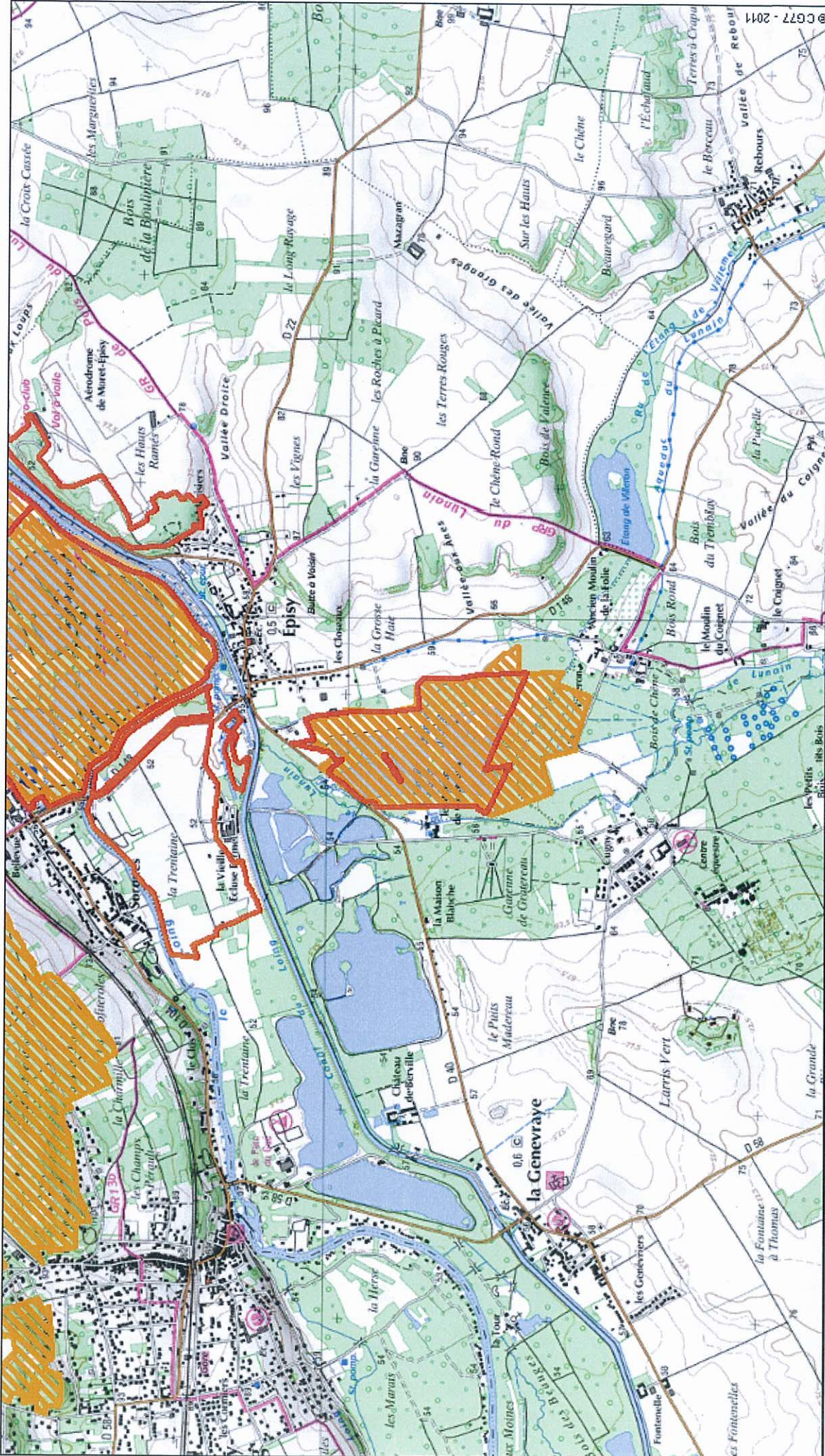
-**APPB**

-Autres :




- Milieu(x) remarquable(s) :....
- Espèce(s) remarquable(s) :..
- Fréquentation du site :

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection

Espaces Naturels Sensibles Marais d'Episy



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DEE - Christian DESMIER - 050523111
 Sources : Département de Seine-et-Marne - SD - DEE
 DIREN-IDFOISN - SCX-NE5002007
 REPRODUCTION INTERDITE

-  Limite des périmètres ENS
-  NATURA2000 ZSC
-  NATURA2000 ZPS



Coordonnées du gestionnaire

Nom de la personne : **GODON Julien ou DUFRESNE Laurent**
Structure : **Syndicat mixte Base de loisirs de St Quentin en Yvelines**
Adresse : **RD 912, Rond-point Tabarly, 78 190 Trappes**
Mail : **reserve@basedeloisirs78.fr**
Téléphone 1 : **01 30 16 44 40** Téléphone 2 : Fax :



Plan National d'Action
Balbuzard pêcheur
Région Ile-de-France



Partenaires associés

Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:
Structure :	Nom, prénom :	mail:	Tél:

Informations générales du site

Nom du site : **Etang de Saint Quentin en Yvelines**
Département(s) : **Yvelines (78)** Commune(s) : **Trappes, Montigny-le-Bretonneux**
Surface totale du site : **87 ha**
Statut(s) :
- **Natura 2000 : ZPS FR1110025 Etang de Saint Quentin**
- **Réserve Naturelle Nationale**
- Autres :

- Milieu(x) remarquable(s) :....
- Espèce(s) remarquable(s) :..
- Fréquentation du site :.

Carte de localisation (1/25 000) : avec la limite des statuts de protection



Carte IGN (2003) ; échelle ≈ 1/25000



Observations Balbuzard pêcheur par site

Nom du site : **Etang de Saint Quentin en Yvelines**

Date : **10 mai 2011**

Personne ressource : **GODON Julien**

Structure ou association : **Syndicat mixte base de loisirs de Saint Quentin en Yvelines**

Coordonnées : **RD 912, Rond-point Tabarly, 78 190 Trappes, reserve@basedeloisirs78.fr, 0130164440**

➤ Le balbuzard pêcheur est-il observé sur le site ? **OUI** **NON**

Si oui, préciser la fréquence des observations et les années dans le tableau ci-dessous.

Balbuzard pêcheur	janv-01	févr-02	mars-03	avr-04	mai-05	juin-06	juil-07	août-08	sept-09	oct-10	nov-11	déc-12
1986									1			
1987										1		
1988												
1989							1 1 1		3 3 3			
1990							1 1		1 1			
1991				1				1	1			
1992												
1993									1 1 1			
1994									1 1			
1995								1				
1996												
1997								1		1 1 1		
1998					1				1 1			
1999												
2000				1					1 1 2			
2001				1	1			1 1 2 2 1	2 2 1	1		
2002								1 2 2 1 1				
2003						1 1			2 3 1 1			
2004				1 1					3 3 2			
2005			1 1						1 3 3 1 1			
2006				1 1					1 3 2 1			
2007				1 1			1		2 2 1 1 1			
2008					1		1 1		5 5 4 3 1			
2009								1 1 3 2 2 2 1	2 2 2 2 1			
2010								3 5 6 2 1 1				

Tableau de synthèse du suivi « comptage décadaire » réalisée sur la période 1986-2010 par la RNN Saint-Quentin-en-Yvelines concernant les données « Balbuzard pêcheur ».

➤ Un suivi est-il effectué sur le site ? **OUI** **NON**

Si oui, comment est-il effectué et par qui ?

Suivi pluriannuel de l'avifaune, réalisé depuis 1986, par la méthode du comptage visuel dit « décadaire »: une opération de comptage réalisée minimum tous les 10 jours (soit 3 jeux de données minimum par mois) tout au long de l'année, avec notation de l'ensemble des espèces et des effectifs visibles).

Remarque : Si plusieurs comptages sont réalisés dans une même décade, la valeur de l'effectif la plus haute pour une espèce est retenue pour la décade en question.

➤ S'il n'y en a pas, souhaitez-vous en mettre un en place ? **OUI** **NON**

Si oui, comment souhaitez-vous l'organiser ?

Actions en faveur de l'espèce

➤ Des actions ont-elles déjà été menées sur le site, en faveur du balbuzard pêcheur ?

(Lesquelles, par qui, quand et avec quels résultats ?)

Non, sauf si on considère comme action favorable pour cette espèce (et d'autres), la pose de piquets et perchoirs « naturels » (en bois) directement plantés dans l'eau dans le périmètre protégé de la réserve naturelle (date de pose : 2000) pour favoriser le stationnement de l'espèce au niveau des points d'observations existants (type palissades, vue panoramique et observatoires) ; sachant que l'objectif initial visait la facilitation des observations de ce type d'oiseaux pour le public et pour les suivis.

Résultats : Les piquets et perchoirs sont utilisés de manière homogène (tous fréquentés) par le Balbuzard comme repositoires (pour stationnement ou pour consommer ses proies).

- Est-ce que des actions de conservation en faveur du balbuzard pêcheur sont envisagées sur le site, dans les années à venir ?

Oui, dans le cadre de la gestion du site Natura 2000, a été inscrit dans le DOCOB comme possible mesure de protection à mettre en œuvre l'enfouissement, sur un linéaire d'une vingtaine de mètres, d'une portion de ligne EDF (alimentant un système de pompes hydrauliques de relevage) située dans un secteur de la réserve naturelle ; sachant que cette ligne avait déjà fait l'objet d'une opération d'enfouissement pour partie seulement, en raison du désistement financier de l'un des partenaires à l'époque, et qu'elle reste une source de risque d'électrocution pour les rapaces en général (entretien des piquets ou perchoirs).

- Souhaitez-vous que notre spécialiste de l'espèce, Rolf Wahl, vienne faire une expertise en mai-juin sur votre site ?

OUI

NON

Explications : Suite à la réunion du 22 février 2011 sur secteur des étangs et massif de Rambouillet, nous avons eu connaissance plus précise des exigences écologiques de l'espèce, et en particulier sur le « paysage » favorable pour la nidification du Balbuzard. Avec pour conclusion pour Saint-Quentin que le site semble peu favorable à la nidification (zones boisées peu favorables : absence de pins sylvestre + faible surface de boisement).

Par contre, site favorable comme zone d'alimentation.

- Êtes-vous intéressé pour participer au stage national sur le balbuzard pêcheur, par Rolf Wahl en forêt d'Orléans ?

OUI

NON

En l'absence de nidification potentielle, le besoin en compétences / connaissances pour le baguage de cette espèce s'avère ne pas être prioritaire par rapport à nos autres actions.

Informations complémentaires

Site qui reste intéressant dans la récolte de données d'observation (oiseaux bagués, directions si observation sur site en période de reproduction,...). Donc, si création d'un réseau d'échange d'info, de surveillance,... sur le Balbuzard, les données du site « étang de Saint-Quentin » pourraient être compilées et transmises régulièrement...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la LPO Mission Rapaces à Paris.

Cette fiche est à retourner à la LPO Mission Rapaces à Paris :

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bague, 75015 PARIS ;

Tél. : 01 53 58 58 38, Fax. : 01 53 58 58 39 et email : laurent.lavarec@lpo.fr

Annexe 15 : Compte rendu du Copil IDF Balbuzard pêcheur.

Compte rendu Copil Balbuzard pêcheur région IDF
24 mai 2011
Paris

Personnes présentes : Rolf Wahl (spécialiste du Balbuzard), Yvan Tariel (LPO Mission Rapaces), Renaud Nadal (LPO Mission Rapaces), Olivier Patrimonio (DRIEE), Olivier Claessens (ANVL), Laurent Lavarec (LPO Mission Rapaces).

Objet : Bilan des actions menées sur le Balbuzard pêcheur en région IDF et les perspectives d'actions pour 2011.

1. Bilan des actions menées sur le Balbuzard pêcheur en région IDF :

Ce Copil s'est réuni pour valider la démarche et le choix des sites prioritaires. Cependant certains sites pourraient être ajoutés à cette liste s'ils sont favorables à l'espèce. Pour commencer l'intervention, un point a été fait sur la déclinaison Ile-de-France du plan national d'action sur le Balbuzard pêcheur. En effet, un rappel sur l'importance de la situation géographique de la région IDF par rapport au noyau de population de la région Centre a été souligné. De plus, la présence d'un couple depuis plusieurs années au Marais de Misery conforte que la région a un rôle majeur a joué par rapport à l'espèce.

La carte ci-dessous présente les différents sites potentiels retenus corrélés aux différentes observations de l'espèce pour chaque site.



Une fiche site et une fiche observation Balbuzard ont été envoyées à tous les gestionnaires de site. Cependant, quelques fiches manquent toujours pour les forêts de Barbeau et de Rougeau, mais aussi la fiche d'observation pour le site de la Bassée. En ce qui concerne l'étang de Morêt qui est un cas particulier, un rendez-vous sera fixé prochainement avec la maison de l'environnement pour avoir plus de renseignements. Par l'intermédiaire de ces fiches, un tableau a été créé et récapitule le référent par site (en jaune page suivante) et les actions réalisées par année.

Etat d'avancement	Nom du site	Structure	Nom et Prénom	Fiche Bilan par site	Expertise	Aménagement	Nb plateforme
Aménagé	Marais de Msery	CG 91	Jean-Marc Lustrat	X	2003	2004 et 2009	3
	Bassée et plaines adjacentes	AGRENABA	Magalie Rivière	X (Manque fiche observation Balbu)	2003	2004	1
		Biotopie	Sylvain Froc				
		ANVL	Christophe Parisot				
	Marais de Larchant	Association de la réserve	Virginie Peron	X	2010	2011	3
OGE		Jean-François Asmodé					
Forêt de Villefermoy	ONF	Renaud Trangosi	X	2007	2007	1 (En projet)	
	ANVL + Inventaire ONF	Olivier Claessens					
Expertisé	Forêt de Rambouillet (Etang de Hollande)	ONF	Frédéric Arnabotki	X	2011	(En projet)	(En projet)
		CERF	Christian Letoumeau				
		SMAGER	Pascal Lebrun				
	Forêts Picardes	PNR Oise Pays de France	Jean-Luc Hercent	X	2004 (En projet)		
Intéressé	ENS Plaine de Sorques	CG 77	Christian Desmier	X	(En projet)		
	ENS Marais d'Episy	CG 77	Christian Desmier	X	(En projet)		
Divers	Saint-Quentin-en-Yvelines	RNN	Julien Godon	X	Pas intéressé		
	Forêt de Rougeau	AEV	François Boca	Absence de fiches	?	?	
	Forêt de Barbeau	ONF	Yann Vandebeulque	Absence de fiches	?	?	
	Etang de Moret	Communauté de communes Moret, Seine et Loing			Pas effectué de démarche		

En 2010, un site a été expertisé. Les marais de Larchant ont ensuite aménagé 3 plateformes en 2011. Toujours pour l'année en cours, la forêt de Rambouillet et la chaîne des étangs ont aussi été expertisés.

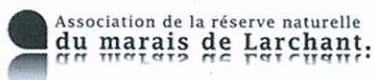
2. Perspectives 2011 :

Les différentes perspectives en région Ile-de-France pour l'année 2011 sont :

- Coordonner le PNA IDF et animer le Copil IDF,
- Inciter les gestionnaires à être plus actif sur le PNA Balbuzard pêcheur,
- Réaliser un bilan annuel IDF et un bilan pour le plan au niveau national,
- Connaître l'ensemble des sites potentiels ainsi que leurs aménagements,
- Rencontrer les différents acteurs de chaque site potentiellement favorable,
- Finir les expertises des différents sites (Rambouillet, Villefermoy, Forêts picardes, Episy-Sorques, Rougeau, Barbeau),
- Entretien et rendre fonctionnel les aménagements déjà présents (Villefermoy, Bassée...),
- Construire de nouveaux aménagements,
- Accentuer et renforcer les poursuites d'études sur le seul couple de Balbuzard présent en IDF,
- Mettre en place des prospections sur des sites en fonction de la présence de l'espèce,
- Sensibiliser les gestionnaires aux collisions par rapport aux lignes électriques et à la vigilance poison, deux dossiers transversaux aux différents plans nationaux d'action.

Pour terminer, Mr Yvan Tariel nous a parlé des dossiers « collisions » et « vigilance poison », qui sont transversaux à tous les PNA (les procédures, en cas d'électrocution ou de suspicion au poison, seront diffusées aux gestionnaires). Un colloque est prévu à Bordeaux les 29 et 30 novembre 2011, organisé par le ministère en charge de l'environnement, sur l'ensemble des Plans Nationaux d'Action. Enfin, Renaud Nadal nous a annoncé le projet pour fin 2012 d'un colloque sur le Balbuzard pêcheur, qui finalisera la fin de ce second PNA Balbuzard pêcheur.

Annexe 16 : Compte rendu de réunion d'expertise au Marais de Larchant.



Compte-rendu de réunion au Marais Le samedi 10 avril 2010

Personnes présentes : Rolf Wahl (spécialiste du Balbuzard pêcheur), Jean-François Asmodé (directeur, OGE), Didier Sénécal (ornithologue, CRBPO), Rémy Baradez (ornithologue), Sybille Friedel (directrice, SOMALA), Virginie Péron et Bruno Armand (gardes intendants, ARNML).

Objet : Faisabilité de la mise en place de plates-formes à Balbuzard pêcheur en vue d'une demande de subvention Natura 2000

Déroulement:

- 1/ Accueil des participants et présentation du marais et du projet à R. Wahl
- 2/ Expertise de la faisabilité du projet par R. Wahl
- 3/ Indications sur la marche à suivre
- 4/ Quelques indications biologiques de l'espèce données par Rolf Wahl

1/ Accueil des participants et présentation du marais et du projet à R. Wahl

R. Wahl a dépeint les exigences biologiques du Balbuzard pêcheur au moment de la nidification. A l'aide d'une carte IGN des environs de Larchant, D. Sénécal a noté la présence du Loing et des étangs proches. R. Wahl a estimé qu'il existait un bon potentiel pour la ressource alimentaire et pour l'accueil d'un couple.

2/ Expertise de la faisabilité du projet par R. Wahl

Parcours: cheminement le long du grand canal jusqu'au mirador, puis retour par la *berge 6 du sentier visiteur*. En fonction de la superficie du marais, R Wahl évalue à 3 le nombre de plates-formes. Au départ, il a envisagé l'installation de poteaux électrique réformés surmontés d'une plate-forme. L'idée est abandonnée au profit de plates-formes sur peupliers étêtés.

Ceux de la berge du sentier visiteur offrent un panorama sur le marais. L'arbre choisi doit être de taille et de hauteur suffisantes pour supporter une plate-forme d'un poids approximatif de 300 kg. Sur un rayon de 30 m, les arbres voisins doivent être rabattus pour ne pas offrir une vue plongeante sur le nid aux prédateurs potentiels (Corvidés). On veillera à conserver des peupliers abritant du vent le nid et l'arbre porteur.

Deux plates-formes pourront être installées sur cette berge, distantes au minimum de 600 m. La troisième est envisagée sur la *berge sud-ouest* de la réserve intégrale.

Le choix de l'arbre dépendra de sa taille, de sa forme et de la tranquillité du lieu.

3/ Indications sur la marche à suivre

R. Wahl se chargera de contacter l'élagueur spécialiste de la pose de nids artificiels. A eux deux, ils estimeront la faisabilité du projet. L'élagueur enverra un devis à l'ARNML. R. Wahl transmet à l'ARNML les coordonnées de l'élagueur.

De son côté, le personnel de l'ARNML photographiera les arbres des sites retenus et les enverra à ces derniers. Une fois le projet retenu, il rassemblera en grande quantité des branches mortes de peupliers d'environ 30 cm de long par 2 cm de diamètre.

La saison la plus favorable à la réalisation des travaux est l'automne. La tentative de nidification par l'espèce peut prendre plusieurs années. Patience! Les plates-formes peuvent être fréquentées par d'autres oiseaux comme la Cigogne blanche.

4/ Quelques indications biologiques de l'espèce présentées par Rolf Wahl :

Le Balbuzard pêcheur :

- est strictement piscivore (poissons de surface)
- a besoin de plusieurs sites de pêche
- ne pêche pas là où il niche
- la ressource piscicole doit être abondante en mai/juin/juillet
- migre vers l'Afrique où il passe l'hiver
- niche sur son lieu de naissance
- suit les colonies de Grands Cormorans indicatrices de ressource alimentaire
- est très territorial
- supporte la présence d'autres espèces de rapaces nicheuses (Busard des roseaux), et réciproquement
- la forêt d'Orléans compte 5 femelles nicheuses d'origine allemande. Lors des deux passages migratoires entre d'une part l'Europe du Nord et de l'Est, et d'autre part le Bassin méditerranéen et l'Afrique, certains individus pourraient être tentés de s'arrêter au marais de Larchant.
- 30 couples en France métropolitaine
- dans un couple, le mâle doit être expérimenté pour assurer son rôle de nourrissage conditionnant la réussite de nidification
- la femelle choisit un nid parmi plusieurs proposés par le mâle
- en cas d'échec, il n'y a pas de ponte de remplacement.

Le comportement des usagers du marais face à la présence de l'espèce nicheuse :

- il ne faut pas s'approcher à moins de 200 mètres ni s'arrêter pour observer le nid. Les Balbuzards sont beaucoup plus tolérants à l'égard de simples passants qu'envers des personnes qui semblent s'intéresser à eux. Ces précautions sont indispensables durant la période d'installation. Avec l'habitude, les oiseaux deviennent moins farouches
- les observateurs équipés de longues-vues doivent se dissimuler afin de ne pas être repérés
- la berge où niche l'espèce ne doit pas être fréquentée depuis l'arrivée des adultes en mars jusqu'à l'envol des jeunes en juillet.

Annexe 17 : Compte rendu de réunion d'expertise aux étangs de Hollande.

**Compte rendu sur la réunion sur réunion
relative à la recherche de sites pour l'implantation de nids artificiels
pour le *Balbuzard pêcheur* à proximité de la chaîne des étangs de Hollande.**

Réunion du 22 février 2011

Personnes présentes : **Wahl Rolf** spécialiste du Balbuzard en France qui assure le suivi scientifique du Balbuzard en forêt d'Orléans, **Lavarec Laurent** chargé d'études à la LPO Mission Rapaces qui est en charge du suivi du Plan de restauration du Balbuzard en IDF, **Témoin Jean-Luc** technicien ONF sur la Forêt Domaniale de Rambouillet, **Godon Julien** personnel de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin en charge de la rédaction et du suivi du DOCOB de Saint-Quentin, Dieu Edouard président du CERF, Lebrun Pascal technicien du SMAGER.

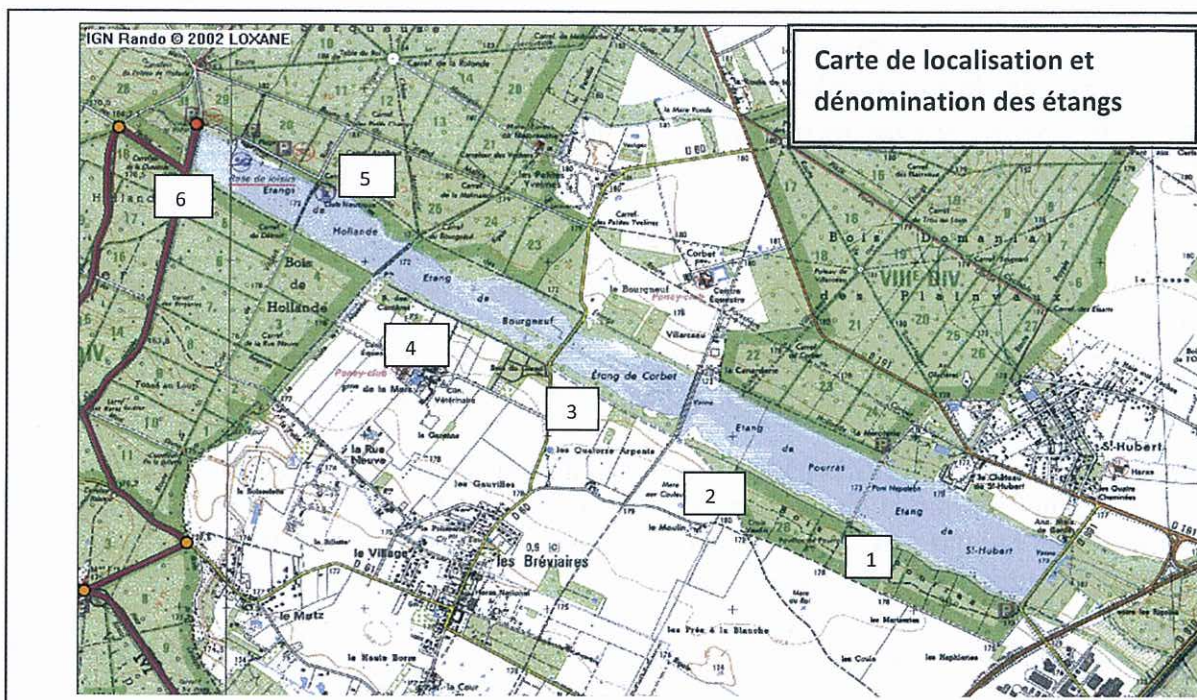
Personnes excusées : **Gentils Milène** chef d'unité territoriale de Rambouillet (ONF), Royer Elisabeth chef de projet écologie ONF, **Clerc Pascal** directeur du SMAGER, **Grolleau Gérard** ornithologue et membre du Comité scientifique du SMAGER, **Letourneau Christian** ornithologue, membre du CERF.

Quelques rappels sur les exigences pour l'implantation d'une aire de nidification pour le Balbuzard :

- La présence du Balbuzard pêcheur dépend entièrement de la disponibilité et de l'accessibilité des poissons dans la mesure où l'oiseau est exclusivement piscivore. Il recherche donc les étangs poissonneux et pêche le plus souvent en eau claire, là où les proies sont visibles en vol.
- Le nid est construit le plus souvent en un site tranquille, élevé (pour ne pas être dérangé par les Corneilles) et offrant un large champ de vision. L'oiseau recherche de préférence de grands conifères (pin sylvestre) dont la cime tabulaire permet l'installation d'un nid (au sommet de cet arbre). Les arbres en bouquet isolés suite aux tempêtes ou aux coupes présentes un intérêt particulier. De même, la présence d'arbres morts à proximité du nid est indispensable pour assurer l'approvisionnement du nid en bois mort mais surtout constitue un reposoir pour le mâle. La tranquillité du nid est assurée à partir d'une distance d'environ 200 mètres d'un lieu de passage.
- Le nid n'est pas forcément construit à proximité immédiate de la source de nourriture. Le plus souvent le Balbuzard construit le nid à plusieurs kilomètres du lieu de pêche en pleine forêt. (la distance raisonnable entre le lieu de pêche et le nid varie de 8 à 15 km. Dans certains pays (Suède, Allemagne et Finlande le mâle peut faire jusqu'à 24 km.).

A partir de ces critères, nous avons recherché les sites potentiels à proximité immédiate de la chaîne des étangs de Hollande.

- La qualité de l'eau et le niveau d'empoisonnement des étangs sont satisfaisant pour accueillir le Balbuzard pêcheur. La présence avérée et répétée de plusieurs individus chaque année vient confirmer ce critère.
- En l'absence d'arbre répondant au critère n°2 à proximité immédiate des étangs de Hollande, il est proposé de remplacer ce critère par la pose de perchoirs et d'un nid artificiel sur pieux à environ deux mètres de la surface de l'eau. La tranquillité des lieux reste requise et le nid doit se trouver à distance raisonnable des arbres bordant les étangs, ceci afin d'éviter le dérangement par les corneilles.



- 1 – **Etang de Saint-Hubert** : l'implantation de nichoir artificiel n'est pas envisageable sur cet étang compte tenu de la pêche à partir de barque.
- 2 – **Etang de Pourras** : l'implantation de nichoir artificiel est tout à fait possible sur ce site. Il devra se trouver à environ 200 mètre de la digue de Corbet et de préférence à la sortie du chenal centrale, ceci afin d'être suffisamment éloigné des grands arbres de bordure. Il conviendrait également de planter plusieurs pieux. L'activité chasse ne pose pas de problème particulier. Il conviendra tout de même de sensibiliser les chasseurs de la présence de l'oiseau.
- 3 - **Etang de Corbet** : Cet étang est le lieu de prédilection pour les Laridés. Il n'est donc pas adapté pour la pose de nichoirs artificiels pour le Balbusard.
- 4 - **Etang de Bourgneuf** : Cet étang pourrait faire l'objet de pose de pieux. Malgré la présence de nichoirs à canards, la pose d'un nichoir pour Balbusard est possible. Elle reste conditionnée par l'abattage des bouleaux des berges du chenal central qui pourraient offrir un perchoir à corneilles.
- 5 et 6 **Etang de Hollande** : les deux étangs sont soumis à une forte pression anthropique liée à la présence de la base de loisirs et l'activité pêche, même si cette dernière est pratiquée à partir des chaussées et sur la rive nord du petit Hollande.

Pour sa part le SMAGER envisage dès cette année de travailler sur la mise en place des pieux et un nid sur perche sur l'étang de Pourras.

En fonction du point 3 sur les critères d'implantation d'un nid artificiel sur des arbres, il apparaît opportun d'effectuer une recherche de site en forêt domaniale de Rambouillet, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres au alentour des étangs de Hollande. Ce cercle de prospection peut être étendu dans la mesure où l'oiseau a été observé en action de pêche à plusieurs reprises sur l'étang Neuf. Une visite de sites potentiels a eu lieu en forêt pour que les participants à la réunion puissent avoir une image correcte des zones à recherchés.

Avec l'accord de l'Office National des Forêt, des sites correspondants aux critères d'implantation de nichoirs artificiels pourraient être proposés par les membres du Groupe experts oiseaux du comité de pilotage participant à l'élaboration et à la rédaction du DOCOB. Dans ce cas, il apparaît souhaitable de prévoir d'ores et déjà une ligne budgétaire et d'action dans le cadre du DOCOB.

Annexe 18 : Compte rendu de visite sur le terrain en forêt domaniale de Villefermoy.

Compte rendu de visite sur le terrain
vendredi 08 avril 2011
Forêt domaniale de Villefermoy

Personnes présentes : Renaud Trangosi (Technicien ONF, responsable du massif de Villefermoy), Olivier Patrimonio (Chargé de mission Nature, DRIEE Ile-de-France), Fabrice Pruvost (DDT), Sylvain Jannaire (Agent technique ONF), Laurent Lavarec (Coordinateur PNA Balbuzard pêcheur déclinaison IDF, LPO MR).

Les objectifs de cette sortie de terrain étaient :

- Prendre contact avec les différents acteurs de terrain sur la forêt domaniale de Villefermoy,
- Découvrir le site de la forêt domaniale de Villefermoy et sa plateforme à Balbuzard pêcheur,
- Découvrir de nouveau site favorable au Balbuzard pêcheur dans les forêts domaniales voisines.

Tous les acteurs se sont rejoints à la mairie de Fontenailles vers 12 h. Après nous être présenté individuellement, nous avons échangé plusieurs informations concernant le Balbuzard pêcheur, le massif forestier de Villefermoy, les forêts aux alentours... Puis Mr Trangosi nous a conduits au sein de la forêt domaniale de Villefermoy pour nous montrer les différents peuplements forestiers. Nous sommes ensuite allés au nord du massif pour regarder la plateforme à Balbuzard pêcheur. En effet, cet aménagement est à entretenir pour une colonisation future de l'espèce. Par la suite nous nous sommes dirigés vers l'étang, qui est en frontière de ce massif et qui est en propriété privée, pour observer si l'espèce n'était pas présente.

Pour terminer cette sortie terrain, nous nous sommes déplacés vers la forêt domaniale de Brimbois. Ce massif n'est pas dans l'inventaire des sites favorables retenus en faveur du balbuzard, mais pourrait prochainement en faire partie. En effet, cette visite était brève mais plusieurs critères correspondent très bien à l'espèce :

- Cette forêt est située à proximité de la Seine et de différents réseaux de plans d'eau,
- Les peuplements dominants sont des feuillus mais à l'intérieur des parcelles certains résineux comme le pin sylvestre, sont présents. Certains arbres pourraient dans l'avenir être aménagés mais c'est à confirmer après expertises bien sûr.

Enfin, plusieurs massifs semblent intéressants dans les environs de cette forêt domaniale de Villefermoy. Mais aussi certains aménagements sont aussi envisageables au sein de ce massif notamment dans la partie Sud, d'après plusieurs personnes locales notamment Olivier Claessens (Chargé d'études ornithologiques mandaté par l'ONF). Autrement dit une expertise est à prévoir sur le massif de Villefermoy et les forêts domaniales environnantes à la fin de l'année avec notre spécialiste de l'espèce Rolf Walh.



Plateforme artificiel à Balbuzard pêcheur en forêt domaniale et étang de Villefermoy.



Arbres potentiellement intéressants au sein de la forêt domaniale de Brimbois.

Balbuzard info 22/23 – juillet 2011

Le Plan National d'Action Balbuzard pêcheur déclinaison Ile-de-France

Le second plan national d'action validé en 2008 a pour objectif de consolider les noyaux de population actuels (région Centre et nord-ouest de la Corse) et d'accompagner la recolonisation naturelle de nouveaux secteurs. La mise en place d'un programme régional balbuzard en Ile-de-France vise à favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population. En effet, un site est occupé en Essonne depuis 2005, et de nombreux migrateurs sont observés chaque année. A moins de 100 km de la forêt d'Orléans, et dotée de zones humides, cette région est idéalement placée pour accueillir des couples reproducteurs.

La LPO Mission Rapaces a donc été chargée par la DRIEE de piloter et animer la déclinaison régionale du plan national. Cette déclinaison régionale financée par la DRIEE, doit permettre, sur plusieurs années, de favoriser l'implantation de l'espèce dans le reste de la région pour obtenir, à terme, une population viable et indépendante des différentes actions de conservation.

La première année (2010) a permis de recenser les sites favorables et les acteurs régionaux. Une réunion d'information en novembre 2010 a été l'occasion de présenter les objectifs et les moyens du PNA, ainsi que les connaissances actuelles sur le balbuzard en France (dynamique de population, comportements et exigences écologiques, suivis, mesures de conservation, etc.). Suite à cette diffusion d'information, des prospections complémentaires et des expertises de sites sont proposées ainsi que des stages de formation. Une dizaine de sites potentiels favorables ont été identifiés et sont en cours d'expertises (voir Carte).

Sur l'ensemble de la région, six sites ont déjà fait l'objet d'expertises :

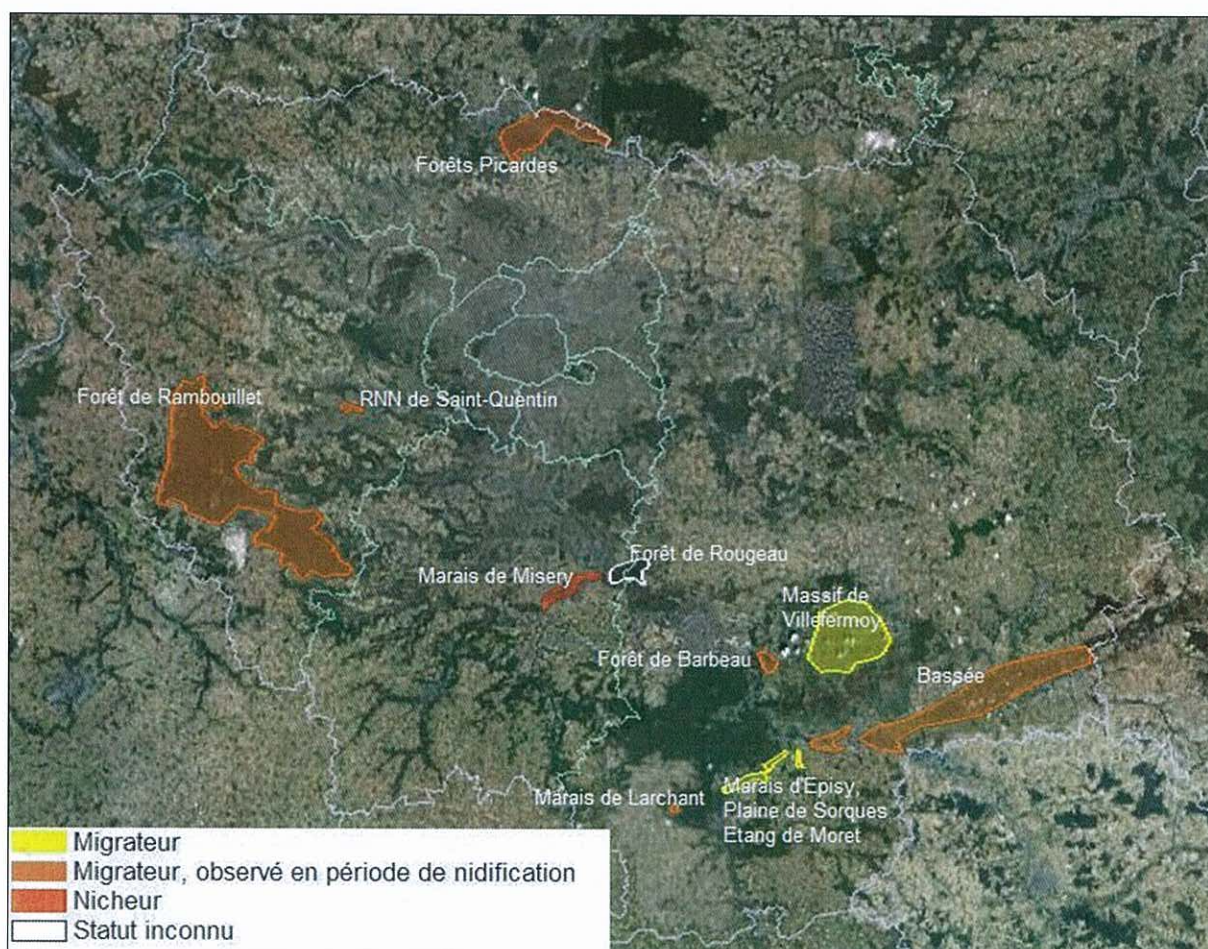
- Le Marais de Misery, géré par le CG 91 : après expertises, deux aires artificielles ont été construites en 2004 et une troisième en 2009,
- La ZPS « Bassée et plaines adjacentes » gérée par l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA) : une plate-forme a été construite en 2004 suite à une expertise,
- La ZPS « Massif de Villefermoy », forêt domaniale gérée par l'ONF : une aire artificielle a été installée pendant l'hiver 2006-2007 après expertise,
- La Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant, site privé inclus dans la ZPS « Massif de Fontainebleau : une expertise a été menée en 2010 et 3 plateformes ont été installées en 2011,
- La ZPS « Massif de Rambouillet et zones humides proches », forêt domaniale gérée par l'ONF : ce site a été expertisé en 2010 pour voir les différents sites favorables à l'implantation de plateforme (massif domanial de Rambouillet et les étangs de Hollande),
- La ZPS « Forêts Picardes », du Parc Naturel Régional Oise Pays de France : une expertise a été effectuée en 2004 mais l'essentiel du site étant en propriété privée, aucun aménagement n'a été mis en place.

Cinq sites n'ont pas fait l'objet d'expertises et sont susceptibles d'être favorables à l'espèce, parmi lesquels le site d'Episy-Sorques, la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin en Yvelines, la Forêt de Rougeau, la Forêt domaniale de Barbeau et l'étang de Moret.

Dans le cadre de ce plan régional, chaque site potentiel a fait l'objet d'une fiche récapitulative de toutes les informations sur le site (statut, gestionnaire, personne-ressource, cartographie), la présence du balbuzard (périodes et fréquences des observations) et les actions de conservation déjà menées ou en projet.

Un comité de pilotage en Ile-de-France s'est réuni pour la première fois le 24 mai 2011 à Paris pour valider la démarche et le choix des sites prioritaires. La poursuite du projet en 2011 et au-delà doit permettre d'accentuer la veille sur les sites aménagés, d'encourager l'entretien des aménagements réalisés, d'inciter à la prise en compte dans les sites favorables et d'animer un réseau d'acteurs régionaux.

Laurent Lavarec
LPO Mission Rapaces
laurent.lavarec@lpo.fr



*Carte des sites potentiels et statuts de présence du Balbuzard pêcheur.
(A.Sallesse- LPO Mission Rapaces)*

Table des figures

Figure 1 : Visuel du PNA (à gauche) et de la brochure (à droite) sur le Balbuzard pêcheur.

Figure 2 : La carte de distribution 2010 du Balbuzard pêcheur en France continentale.
(Source : R.Walh)

Figure 3 : La situation géographique de la région IDF par rapport au noyau de population continentale présent en forêt d'Orléans.
(Zones blanches = Sites potentiellement favorables en IDF, Source : A.Salesse)

Figure 4 : Les différentes actions du plan national d'action correspondant au programme en région Ile-de-France.

Figure 5 : Nombre de données de Balbuzard pêcheur cumulées par mois de 1977 à 1995 en région Ile-de-France.
(Source : Les oiseaux d'Ile-de-France, Guilhem Lesaffre et Pierre Le Maréchal, 2000)

Figure 6 : Occupation du site de Misery entre 2002 et 2010.
(Source : J-M Lustrat)

Figure 7 : Carte des sites potentiels et statuts de présence du balbuzard pêcheur.
(Source : A.Salesse)

Figure 8 : Tableau des référents par sites potentiels et suivi des actions par site.

Figure 9 : Avantages et Inconvénients des différentes méthodologies de prospection du balbuzard pêcheur.

Figure 10 : Localisation des points d'observations.
(Source : A.Salesse)